

Canadian  
Forces  
College

Collège  
des  
Forces  
Canadiennes



## MAÎTRISE EN ÉTUDES DE LA DÉFENSE

### LE CANADA D'ABORD... MAIS EN MÊME TEMPS QUE LES AUTRES

Major Pat Lemyre

**JCSP 37**

**Master of Defence Studies**

**Disclaimer**

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2011.

**PCEMI 37**

**Maîtrise en études de la défense**

**Avertissement**

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du Ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Ce papier ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2011.



CANADIAN FORCES COLLEGE - COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES  
JCSP 37 - PCEMI 37

**MAÎTRISE EN ÉTUDES DE LA DÉFENSE**

**LE CANADA D'ABORD... MAIS EN MÊME TEMPS QUE LES AUTRES**

Par le major Pat Lemyre

*This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.*

Word Count: **17761**

*La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.*

Compte de mots : **17761**

## SOMMAIRE

Même si il a été ignoré pendant longtemps, l'Arctique canadien représente le potentiel vierge de notre pays, et nous rappelle sans cesse l'esprit pionnier qui anime notre Nation. Avec l'impact des changements climatiques, cette région vaste attire une attention nationale et internationale sans précédent.

Ce projet consistera à expliquer les défis que posent la région de l'Arctique pour la Nation canadienne et à analyser les moyens à sa disposition pour en assurer la souveraineté et la sécurité. Pour ce faire, ce projet explorera l'historique de l'Arctique canadien, les difficultés et les changements inhérents à cette région, et son importance et influence dans la politique canadienne et pour les différents acteurs géopolitiques. Par cette analyse, il déterminera que la souveraineté canadienne en Arctique n'est pas menacée puisque des processus scientifiques et diplomatiques sont déjà en place afin de résoudre les différents litiges qui y existent. Par contre, cette analyse démontrera également que le vrai défi dans l'Arctique canadien réside dans l'assurance de sa sécurité et exposera l'évolution des menaces à cette même sécurité.

Ce projet conclura en déterminant que les moyens modestes du Canada, afin d'assurer la sécurité de l'Arctique, devraient le pousser à utiliser une approche visant l'ensemble du gouvernement, et aussi à coopérer davantage avec les Nations arctiques possédant de plus grandes ressources par l'entremise, entre autre, du Conseil de l'Arctique.

## TABLE DES MATIÈRES

<b><u>Introduction</u></b> .....	5
<b><u>Chapitre 1 – La complexité de l’Arctique</u></b> .....	10
Une vision nouvelle .....	11
Le potentiel sous-développé .....	15
<b><u>Chapitre 2 – La souveraineté canadienne en Arctique est-elle menacée?</u></b> .....	21
D’une crise politique à l’autre .....	22
Les voies scientifiques et diplomatiques de la résolution sont-elles la solution? .....	29
Une souveraineté bien établie .....	37
<b><u>Chapitre 3 – La sécurité de l’Arctique canadien est-elle menacée?</u></b> .....	39
Le nouveau visage de la sécurité arctique .....	40
L’ambivalence américaine .....	44
La Russie démonstrative .....	47
Le réalisme de la Norvège .....	50
Le Danemark pragmatique .....	53
Les intérêts arctiques de l’Union Européenne et de la Chine .....	56
La mauvaise impression .....	60
<b><u>Chapitre 4 – Le Canada d’abord mais en coopérant</u></b> .....	63
L’évolution de la réponse des gouvernements canadiens successifs .....	65
Les manquements canadiens actuels en fait de capacité sont-ils surmontables? .....	71

L'importance de la coopération .....	75
<b><u>Conclusion</u></b> .....	81
<b><u>Bibliographie</u></b> .....	84

## **LISTE DES TABLEAUX**

Figure 1-1 – Une autre vision du Monde

Figure 1-2 – Le passage Nord-Ouest et la route maritime du Canal de Panama

Figure 2-1 – Les litiges opposant le Canada aux autres Nations arctiques

## INTRODUCTION

Nous savons que le Nord est là, il est juste au-dessus de nos têtes sur la carte. Il est aussi dans notre imaginaire; il décrit et complète cette image archétypale que chaque canadien possède et à laquelle il répond, ou qu'il tente de repousser. Mais ce déni du Nord est une forme de mépris de soi qui est extrêmement curieux et terriblement contraignant<sup>1</sup>. [Traduction libre]

Adrienne Clarkson, Gouverneure-Général du Canada, 2003

Bien que l'Arctique est depuis longtemps associée à l'identité nationale canadienne, cette région éloignée et hostile a souvent été successivement ignorée pour ensuite être défendue farouchement par le peuple canadien et son gouvernement. En fait, depuis que le Canada a fait l'assertion de son indépendance et de sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire en 1867, l'intérêt porté par les Canadiens du Sud envers les Canadiens du Nord et le territoire compris au-dessus du 60<sup>ième</sup> parallèle a été au mieux inconstant, mais toujours motivé par des crises déclenchées par des éléments extérieurs. Que ce soit en réponse à la menace de l'Union Soviétique pendant la Guerre froide, ou dans un tout autre ordre d'idée, face à l'ouverture du Passage Nord-Ouest (PNO) suite au réchauffement climatique, l'Arctique a pris une place prioritaire dans l'agenda et l'imaginaire canadien seulement lorsque sa souveraineté et sa sécurité sont devenues incertaines.

Même si il a été ignoré pendant longtemps, l'Arctique canadien représente le potentiel vierge de notre pays, et nous rappelle sans cesse l'esprit pionnier qui anime notre

---

<sup>1</sup> Douglas, Nord, "Canada as a northern nation: finding a role for the Arctic Council", extrait de *Handbook of Canadian foreign policy*, sous la direction de Patrick James, Nelson Michaud et Marc O'Reilly (Lanham, MD: Lexington Books, 2006), p. 290.

Nation. Avec l'impact des changements climatiques, cette région vaste attire maintenant une attention nationale et internationale sans précédent. Ayant déjà été inaccessible à tous sauf aux explorateurs les plus ardues et à sa population aborigène, le potentiel de l'Arctique dû à ses vastes réserves de ressources naturelles et aux possibilités de voies maritimes drastiquement raccourcies, présente à lui seul une pléiade d'opportunités mais aussi de défis pour le Canada.

Un réservoir de richesses naturelles abondantes, la région arctique canadienne représente des opportunités certaines pour notre Nation. Elle contiendrait des gisements importants de matières premières comme le pétrole, le gaz, l'or, l'argent, le plomb, le nickel, le zinc et l'uranium. D'après une étude de l'U.S. Geological Survey, l'Arctique dans son ensemble contiendrait 25% des ressources énergétiques de la planète qui n'ont pas encore été découvertes<sup>2</sup>. Avec la fonte de la banquise rendant l'Arctique accessible sur une période allongée, il devient désormais plus facile d'exploiter des ressources naturelles qui seront de plus en plus nécessaires pour répondre aux demandes nationale et mondiale croissantes. Ce changement est un avantage certain pour le Canada qui pourra désormais disposer de ressources naturelles à moindre coût. Cependant, notre pays n'est pas seul à voir augmenter ses besoins en ressources naturelles. À titre d'exemple, le pétrole est devenu la ressource la plus importante et indispensable de notre époque. "Si une époque doit être identifiée par son matériel le plus précieux, la nôtre devrait se

---

<sup>2</sup> Frédéric, Lasserre, "Mines et pétrole – Vers une rapide expansion de l'exploration des ressources naturelles du sous-sol dans l'arctique?", extrait de *Passages et mers arctiques : géopolitique d'une région en mutation*, sous la direction de Frédéric Lasserre (Québec, Qc: Presses de l'Université du Québec, 2010), p. 374.

nommer l'âge du pétrole<sup>3</sup>." [Traduction libre] En 1985, près de 8% des importations en pétrole aux États-Unis provenaient du Moyen-orient comparativement à 21% en 2003.

De plus, des études conduites aux États-Unis estimaient que ce pourcentage pouvait même grimper à 57% si la production de pétrole en sol américain venait à chuter<sup>4</sup>. Donc, si ces ressources seront plus en demande et plus accessibles pour le Canada, elles le seront aussi pour des compétiteurs privés et étatiques qui possèdent déjà ou développent des capacités de recherches et d'exploitation des ressources en Arctique. Ces opportunités d'exploitation des ressources naturelles auraient donc aussi le potentiel de créer des défis, notamment en fait de souveraineté et de sécurité pour le Canada.

Tel qu'expliqué par Adrienne Clarkson lors de sa visite des Nations arctiques en 2003, il est pratiquement impensable que les Canadiens soient demeurés aussi longtemps indifférents envers le Nord canadien. Cette citation semble également suggérer, et avec raison, que cette ignorance a limité le potentiel canadien. À la lumière des récents évènements politiques ayant retenu l'attention des médias, telles les incursions polaires des bombardiers Bear-H et le dépôt d'un drapeau russe dans les eaux profondes du Pôle Nord, et en observant les réactions inégales de nos politiciens qui ont suivi, il est difficile de ne pas acquiescer en constatant la faiblesse et l'insécurité canadienne quand la question de la souveraineté en Arctique est soulevée. Malgré la longue histoire arctique du Canada, qui a débuté avec le don par l'Angleterre du territoire nordique en 1880, la souveraineté sur l'Arctique canadien demeure aujourd'hui un sujet sensible et épineux

---

<sup>3</sup> Atif, Kubursi, "Oil and the global economy", extrait de *The Iraq war : Causes and consequences*, sous la direction de Rick Fawn et Raymond Hinnebusch (London : Lynne Rienner Publishers, 2006), p. 247.

<sup>4</sup> Atif, Kubursi, "Oil and the global...", p. 255.

pour les Canadiens du Sud. L'inconfort et l'incertitude sur la souveraineté canadienne en Arctique, qui auraient dû être mis de côté dès sa prise de possession par le jeune Dominion, ne manque jamais de refaire surface de façon périodique. Pourquoi? L'incertitude de notre Nation est-elle justifiée quand à sa souveraineté dans sa portion de l'Arctique? La souveraineté canadienne est-elle menacée dans l'Archipel arctique?

Si des questionnements s'imposent sur le fondement de l'insécurité canadienne face à sa souveraineté dans l'Arctique, il n'en est pas de même quant aux défis présentés à la sécurité de l'Arctique canadien. Avec cinq États partageant les côtes de l'Océan arctique et huit nations qui s'étendent au-dessus du Cercle polaire, la région ne peut que se retrouver aux centres des affaires mondiales. Tel que mentionné précédemment, les changements climatiques actuels rendront les ressources arctiques commercialement exploitables. À mesure que la banquise libère des voies navigables sur une plus longue période, des routes maritimes comme le PNO ont le potentiel de diminuer les voyages océaniques de milliers de kilomètres. On s'attend à ce que les eaux internes du Canada voient plus de livraisons maritimes à mesure que l'exploitation des ressources et que la saison de la navigation arctique s'étendront. En plus du mouvement de cargaisons, le tourisme arctique connaît également une croissance rapide. Le commerce et la présence humaine accrue représentent-ils une menace pour la sécurité de l'Arctique canadien? Les Forces canadiennes et la militarisation de l'Arctique sont-elles la solution à cette menace?

L'objectif de ce projet consistera à expliquer le défi que pose la région de l'Arctique canadien pour notre Nation et à analyser les moyens à notre disposition pour en assurer la souveraineté et la sécurité. Pour ce faire, ce projet sera divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre explorera brièvement la géographie et le potentiel

économique de l'Arctique canadien. Le deuxième chapitre démontrera que l'insécurité des Canadiens quand à leur souveraineté dans la région arctique est injustifiable. Il présentera également l'argument que des moyens scientifiques et diplomatiques sont déjà à l'œuvre pour régler les rares litiges existant. Dans le troisième chapitre, il sera démontré que le vrai défi du Canada n'est pas d'affirmer sa souveraineté dans l'Arctique canadien, mais plutôt d'en assurer la sécurité face à l'augmentation de l'activité humaine dans cette région. Il sera également exposé que la militarisation de l'Arctique, malgré les signaux envoyés par les actions des Nations arctiques, n'est pas la solution au défi posé par la sécurité arctique. Le quatrième chapitre analysera la réponse des gouvernements canadiens successifs pour répondre aux défis de la sécurité arctique, et démontrera la déficience actuelle des moyens disponibles à notre Nation afin de surmonter ces défis. Dans ce chapitre, il sera également démontré que les moyens modestes du Canada, afin d'assurer la sécurité de l'Arctique, devraient le pousser à coopérer davantage avec les Nations arctiques possédant de plus grandes ressources.

## CHAPITRE 1 – LA COMPLEXITÉ DE L'ARCTIQUE

Les bases de notre grandeur future reposent dans notre habileté à exploiter, dans l'intérêt de tous les Canadiens et non des entrepreneurs étrangers, ce vaste trésor que le Tout-puissant a placé pour nous dans le Nord canadien<sup>5</sup>. [Traduction libre]

John G. Diefenbaker, Premier-Ministre du Canada, 1958

L'Arctique ne manque jamais d'impressionner ses visiteurs par ses paradoxes.

D'une part cette région charme par sa beauté, sa pureté et son immensité, et d'une autre, elle effraie par son isolement et la dureté de son climat et de son environnement. Du même coup qu'elle suscite l'émerveillement et la crainte, elle éveille l'admiration envers les aventuriers qui ont sans cesse repoussé ses frontières connues, mais également l'espoir de découvrir et d'exploiter les importantes richesses qui s'y trouvent. Comme l'a dit le chercheur K. Christensen, "[l]es Canadiens sont autant attirés par la beauté et la magnificence de l'Arctique qu'ils sont rebutés par son inhospitalité et son isolement<sup>6</sup>." [Traduction libre] L'histoire tumultueuse du Grand nord est peut-être justement due aux émotions opposées qu'il suscite, mais elle est à coup sûr le résultat de la complexité de cette région.

Le premier chapitre de ce projet explorera brièvement les particularités géographiques de l'Arctique circumpolaire et du territoire nordique canadien. Il démontrera ensuite l'étendue du potentiel en ressources de l'Arctique canadien et les

---

<sup>5</sup> John G., Diefenbaker, "The Years of achievement, 1956 to 1962", extrait de *One Canada : Memoirs of the Right Honourable John J. Diefenbaker* (Toronto : Macmillan of Canada, 1976), p. 84.

<sup>6</sup> Kyle D., Christensen, *Arctic Maritime Security and Defence : Canadian Northern Security Opportunities and Challenge*, Technical Report TR2005/01, éd. Dr R. Walker (Ottawa: Operational Research Division, Defence R&D Canada, 2005), p. 2.

défis qui s'y rattachent. Ce chapitre constituera donc la base de ce projet en soutenant que les nouvelles possibilités retrouvées dans cette région, créeront potentiellement des défis pour notre Nation, plus particulièrement en matière de souveraineté et de sécurité.

### **Une vision nouvelle**

L'appréciation juste de la complexité, de la grandeur et du potentiel en richesses de l'Arctique ne peut s'effectuer qu'en changeant notre perception situationnelle de cette région. D'après l'écrivain A. Anderson, "[n]ous devons oublier la vue familière du monde avec ses vastes étendues terrestres de l'Asie, de l'Amérique, de l'Europe et de l'Afrique qui dominant la carte<sup>7</sup>." [Traduction libre] Ce qu'il suggère en fait, c'est d'observer la région circumpolaire en placant l'Océan arctique en plein milieu du globe terrestre afin de bien en apprécier sa complexité et ses réalités géographiques. La présente section, en s'inspirant en partie du travail de A. Anderson, exposera les particularités de cette nouvelle vision de l'Arctique, et nous aidera à en comprendre le potentiel et les défis.

---

<sup>7</sup> Alun M., Anderson, *After the ice : life, death, and geopolitics in the new Arctic* (New York : Smithsonian Books, 2009), p. 11.



Figure 1-1 – Une autre vision du Monde

Source : Alun M.Anderson, *After the ice : life, death, and geopolitics in the new Arctic.*

Par cette vue inhabituelle de l'Arctique, tel que démontrée à la figure 1-1, nous sommes en mesure de visualiser un océan isolé, certi par des côtes unies d'une part et une constellation d'îles de l'autre. Cet océan au centre de l'Arctique est plutôt différent des autres. Avec ses 8.7 millions de kilomètres carrés, il est le plus petit des océans de la planète et un des moins accessibles. Quand il n'est pas immobilisé par la glace hivernale, il est accessible de l'Océan Atlantique par la Mer de Barents et le Détroit de Fram, et de l'Océan Pacifique par le Détroit de Bering, ces deux détroits étant parmi les plus difficiles à naviguer. La seule autre route permettant d'accéder à l'Océan arctique passe

à travers un labyrinthe formé d'îles et de canaux qui forment l'Archipel arctique canadien et qui débouche sur la Baie de Baffin et le Détroit de Davis<sup>8</sup>.

Une autre particularité revêt une importance capitale pour les Nations arctiques. Les plateaux continentaux étendus, qui couvrent près de la moitié des profondeurs de l'Océan arctique, et autrefois considérés comme un simple fait géographique, sont maintenant au cœur de l'actualité politique internationale. Le plus important, la Crête de Lomomonov, connecterait la Russie au Canada, et au Groenland (Danemark). Comme il sera couvert plus en détail dans un chapitre subséquent, ces trois pays sont actuellement occupés à démontrer que cette crête est une extension naturelle de leur plateau continental. Cette démonstration leur permettrait de réclamer les droits d'exploitation du sol marin sur la crête Lomomonov, mais également de chaque côté de celle-ci<sup>9</sup>.

Une autre particularité mise de l'avant par cette nouvelle vision du Monde, et qui n'est pas apparente sur les cartes régulières, est que de nombreuses rivières d'eau douce, parmi les plus larges de la planète, se déversent dans l'Océan arctique. À titre d'exemple, les rivières Yenisey et Lena, toutes deux en Russie, déversent à elles-seules dans l'Océan arctique plus d'eau douce que le Mississippi et le Nil réunis. Une anecdote à ce sujet; Staline réalisant les quantités énormes d'eau douce étant perdues à l'Océan arctique avait même ordonné à ses ingénieurs de renverser les flots de ces rivières dans une tentative d'alimenter les plaines arides du Sud de l'Union soviétique. Cette tentative échoua. En fait, ces deux rivières, combinées à la rivière Mackenzie située dans

---

<sup>8</sup> Alun M., Anderson, *After the ice...*, p. 12.

<sup>9</sup> Kyle D., Christensen, *Arctic Maritime Security...*, p. 30.

l'Arctique canadien et aux autres rivières russes Pechora, Ob, Kotuy, Indigirka et Kolyma, représentent 10% des rivières d'eau douce du Monde qui s'écoulent dans un océan<sup>10</sup>. Ces larges rivières ont non-seulement le potentiel de devenir une importante source d'eau potable pour une demande grandissante dans le futur, mais elles représentent déjà un moyen de transport pour les habitants de l'Arctique et pour l'industrie qui s'y développe.

La dernière particularité de cette vision arctique du Monde est sans aucun doute la domination du paysage arctique par la Russie. La côte russe qui donne sur l'Océan arctique s'étend sur plus de 6500 kilomètres tout en traversant onze fuseaux horaires. Non-seulement les Russes possèdent-ils la plus large superficie arctique, mais ils ont également la plus grande présence humaine dans cette région inhospitalière. Due au désirs des tsars de garder un accès à l'Océan arctique au 18<sup>ième</sup> siècle, et aux goulags et exils internes des deux siècles suivants, la Russie a réussi à établir d'importants centres urbains et industriels dans un environnement qui demeure presque inhabité dans les autres nations arctiques. Les deux plus grandes cités arctiques, Murmansk et Norilsk, toutes deux sur le territoire russe, ont connus une expansion fulgurante sous la poigne de fer des tsars puis de Staline qui investirent de façon massive en ressources humaines et matérielles afin de développer l'exploitation minière et forestière de leur portion de l'arctique<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> Alun M., Anderson, *After the ice...*, p. 15.

<sup>11</sup> *Ibid...*, p. 14.

À l'époque de l'Union soviétique et de la Guerre froide, cette région fut même le théâtre de nombreux tests nucléaires, dont la plus puissante explosion créée par l'homme, une bombe de 50 mégatonnes qui détona sur l'île de Novaya Zemlya en 1961<sup>12</sup>. Encore aujourd'hui, aucune autre Nation arctique ne peut se targuer d'assurer une présence et une capacité d'exploitation des ressources en son territoire arctique de la façon que les Russes le font. Cependant, même la Russie demeure à la merci du climat arctique inhospitalier et s'en voit limiter l'accès dans les périodes les plus froides de son hiver.

Cette vision inhabituelle du Monde, en placant l'Océan arctique en son centre, nous permet d'en apprécier plus facilement la complexité. Bien que le Canada ne possède pas la même empreinte nordique que la Russie, et que son plein potentiel est à ce jour toujours loin d'être complètement connu, ce dernier demeure tout de même un des acteurs importants sur la scène arctique. C'est ce qui sera démontré dans la section suivante.

### **Le potentiel sous-développé**

Le territoire nordique canadien demeure une source d'identité nationale et un trésor plein de promesses pour la majorité des Canadiens du Sud. Cependant, depuis les premiers signes du réchauffement climatique et de ses effets accentués sur la région polaire, l'Arctique est graduellement devenue une épée de Damoclès pour le gouvernement canadien chaque fois que les questions de souveraineté et de sécurité ont refait surface dans les médias. Les différentes réactions et plateformes électorales des

---

<sup>12</sup> Richard L., Miller, *Under the cloud : The decades of nuclear testing* (The Woodlands, TX : Two Sixty Press, 1991), p. 336.

gouvernements libéraux et conservateurs successifs de la dernière décennie ont clairement démontrées l'importance du potentiel économique de cette région mais aussi le retard de la Nation canadienne dans sa préparation à en exploiter les ressources et à en assurer la sécurité. La prochaine section mettra en évidence le potentiel prometteur mais sous-développé de l'Arctique canadien, et facilitera la compréhension des enjeux de souveraineté et de sécurité qui seront traités dans les chapitres suivants.

L'Arctique canadien est formé des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, du Nunavut, et des régions du Nunavik dans le Nord du Québec et du Nunatsiavut dans le Nord du Labrador. Sa population totale, répartie dans près d'une centaine de communauté mais concentrée dans seulement trois villes, soit Whitehorse, Yellowknife, et Iqaluit, est d'approximativement 145000 personnes<sup>13</sup>. Bien que ceci représente à peine 0.35% de la population canadienne, leur présence dans l'Arctique canadien est de loin le meilleur constat à l'appui de la souveraineté du Canada dans cette région du Monde.

La plupart de ces communautés habitent le long des cours d'eaux et des routes, facilitant ainsi le transport entre ces dernières. Un peu moins de la moitié de la population totale est d'origine aborigène avec approximativement 60000 personnes appartenant aux premières nations. De ce total, près de 40000 sont d'origine inuite. Un fait important à noter, bien que la population canadienne en général soit de plus en plus vieillissante, la réalité démographique dans l'Arctique canadien est bien différente

---

<sup>13</sup> Kyle D., Christensen, *Arctic Maritime Security...*, p. 11.

puisque plus de 50% de sa population est âgée de moins de 15 ans<sup>14</sup>. Le défi futur amené par cette démographie unique au Canada se révèle donc être tout autre pour les gouvernements des territoires. Bien que la population vieillissante du Sud du pays représente une surtaxe possible du système de santé et des pensions pour les gouvernements des provinces, les territoires devront quant à eux faire face à un exode possible de ses jeunes adultes et à une pression accrue sur leurs systèmes d'éducation. Vu de façon plus positive, cette population jeune a par contre le potentiel d'augmenter la force ouvrière dans l'Arctique canadien, et ainsi de participer à l'exploitation croissantes des ressources du Nord.

L'Arctique canadien comprends plus de 4 millions de kilomètres carrés et représente plus de 40% de la masse du Canada. Approximativement 64% de ses côtes se retrouvent le long de l'Océan arctique. Les côtes Pacifique et Atlantique se rejoignent dans le Nord à travers l'Océan arctique et le PNO. Ce dernier comprends près de 5000 kilomètres de canaux dans l'Archipel arctique canadien et réduit les routes maritimes Euro-Asie de 8000 kilomètres et Nord-américaine-Asie de 7000 kilomètres si comparé à la route maritime du Canal de Panama<sup>15</sup>. Le trajet illustré à la figure 1-2 représente bien la différence importante entre les routes maritimes du PNO et du Canal de Panama.

---

<sup>14</sup> Indian and Northern Affairs Canada, "A Snapshot of the Canadian Arctic", <http://www.ainc-inac.gc.ca/nth/pubs/indigen/ipsdca-eng.asp#c>, Internet, consulté le 23 janvier 2011.

<sup>15</sup> Government of Canada, "The Canadian Arctic : Canadian High Commission in London focuses on Canada's Arctic", [http://www.canadainternational.gc.ca/united\\_kingdom-royaume\\_uni/bilateral\\_relations\\_bilaterales/arctic-arctique.aspx?lang=eng](http://www.canadainternational.gc.ca/united_kingdom-royaume_uni/bilateral_relations_bilaterales/arctic-arctique.aspx?lang=eng), Internet, consulté le 23 janvier 2011.

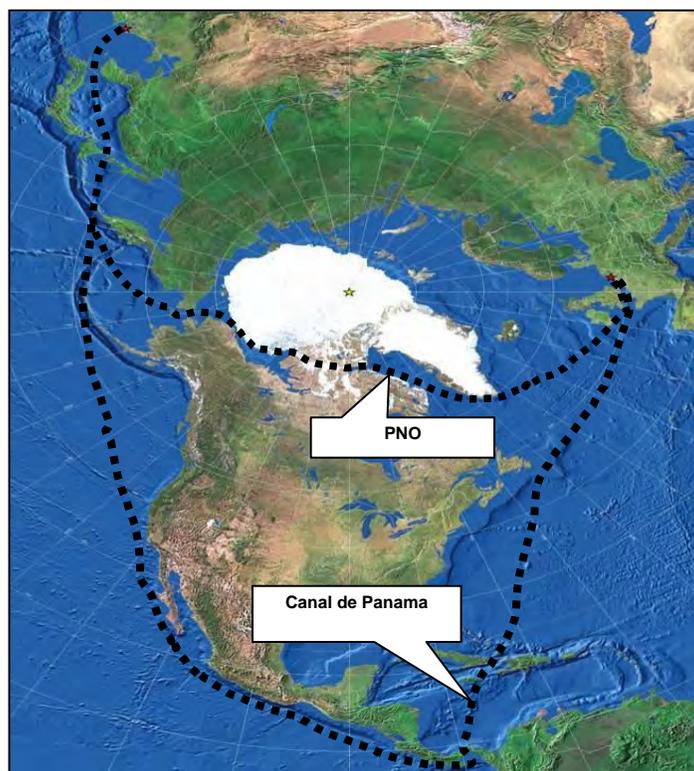


Figure 1-2 – Le passage Nord-Ouest et la route maritime du Canal de Panama  
 Source : Présentation de Joint Task Force North à CFC, Toronto, 18 octobre 2010

La vaste étendue de ce territoire est reconnue comme étant un des plus importants dépôts en ressources naturelles inexploitées de la planète. Des scientifiques avancent même que près de 50% des réserves non-découvertes d'hydrocarbures se trouvent dans le cercle polaire<sup>16</sup>. La rareté grandissante de ces ressources a le potentiel de voir le début d'une compétition pour l'exploitation de ces dernières. À titre d'exemple, l'été 2008 vit une augmentation rapide du prix des hydrocarbures provoquée par la diminution de l'exploitation des réserves mondiales. Cette hausse soudaine des prix déclencha des manifestations massives telles les grèves des transporteurs routiers en Espagne et en

<sup>16</sup> Frédéric, Lasserre, "Mines et pétrole...", p. 374.

France qui paralysèrent les économies respectives de ces pays pendant des semaines entières. Les États consommant de grandes quantités de cette ressource ne peuvent donc ignorer ces mouvements de masse qui risquent de se multiplier à mesure que les réserves mondiales d'hydrocarbures diminueront<sup>17</sup>. Même la Chine, qui ne possède aucun territoire arctique, mais qui est un des plus grands consommateurs d'hydrocarbures de la planète, donne l'impression d'être déjà lancée dans l'exploration arctique et participera à un nouveau périple arctique à l'été 2010 avec son navire brise-glace XueLong (Dragon des neiges)<sup>18</sup>.

Cependant, bien que l'exploitation des hydrocarbures du Nord du pays semble très prometteur, c'est l'exploitation des diamants dans l'Arctique canadien qui semble prendre un essor fulgurant. Seulement dix année suivant la découverte des premiers diamants dans les Territoires du Nord-ouest en 1991, le Canada se positionnait déjà au troisième rang mondial de la production de ces pierres précieuses. Entre 1998 et 2002, les mines canadiennes auraient fait l'extraction de 13.8 millions de carats, soit une valeur de \$2.8 milliards en pierres précieuses. Déjà quatre mines d'exploitation de diamants sont ouvertes dans l'Arctique canadien, et les demandes d'exploitation de nouvelles mines sont passés de 190 en 2003, à 1500 seulement une année plus tard<sup>19</sup>. Le développement de cette industrie dans le Nord a non-seulement le potentiel d'apporter de

---

<sup>17</sup> Roger, Howard, *The arctic gold rush : The race for tomorrow's natural resources* (New York : Continuum, 2009), p. 13.

<sup>18</sup> Mia, Bennett, "Chinese Icebreaker heads North while U.S. and Canada are sidelined", The Arctic Foreign Policy Association, <http://arctic.foreignpolicyblogs.com/2010/06/30/icebreakers/>, Internet, consulté le 24 janvier 2011.

<sup>19</sup> CBC News, "Canada's diamond rush", In depth diamonds backgrounder, <http://www.cbc.ca/news/background/diamonds/>, Internet, consulté le 24 janvier 2011.

substantiels revenus aux gouvernements des territoires nordiques, mais également de favoriser la construction de nouvelles infrastructures telles la construction non-résidentielle et l'amélioration des moyens de transports et des routes.

L'Arctique subit présentement d'importantes transformations. Au Canada, le retrait graduel de la banquise, également dû au réchauffement climatique, ouvre la voie au commerce maritime, au tourisme, à l'exploitation des ressources arctiques, et à de nouvelles routes maritimes telles le PNO. Au cours des dernières années, l'attention des médias entourant les changements climatiques, les opportunités économiques et les activités des autres nations dans l'Arctique ont augmenté l'intérêt du public canadien et du même coup ajouté de la pression sur les politiciens. Ces sujets d'actualité n'ont pas manqué de créer des attentes chez les Canadiens qui s'attendent désormais à ce que leur gouvernement relèvent en leur nom les défis posés par cette frontière maintenant plus accessible.

Bien que l'Arctique aient récemment occupé l'avant-scène politique au Canada, le gouvernement continue de buter sur le climat arctique inhospitalier, à la vaste étendue, à la population rare, et aux infrastructures limitées qui caractérisent le Nord canadien. La situation aurait peut-être été différente si plus d'attention avait été portée à cette région éloignée dans les décennies précédentes. L'intérêt au mieux inconstant de la Nation canadienne envers son Arctique serait-elle la cause de son retard? Certainement. La souveraineté et la sécurité peuvent-elles de ce fait être remises en question dans le Nord canadien? C'est ce qui sera démontré dans les prochains chapitres.

## CHAPITRE 2 – LA SOUVERAINETÉ CANADIENNE EN ARCTIQUE EST-ELLE MENACÉE?

À en croire les universitaires et journalistes qui font dans le sensationnalisme, l'agenda circumpolaire est maintenant dominé par une "course polaire" doublée de crises de la souveraineté et de la sécurité, qui sont précipitées par les changements climatiques et les intérêts communs dans "notre" Arctique<sup>20</sup>. [Traduction libre]

Whitney Lackenbauer, 2009

La rhétorique alarmiste entourant la souveraineté de l'Arctique canadien ne date pas d'hier. En fait, suite à la cession britannique de l'Archipel arctique au Canada en 1880, Ottawa commença immédiatement à ressentir les pressions externes produites par les vagues successives d'explorations arctiques menées par d'autres Nations. À mesure que les époques se succédèrent, les pressions des explorateurs sur la souveraineté canadienne laissa sa place à des envahisseurs Japonais, puis à la menace soviétiques, pour ensuite prendre une dimension nouvelle avec l'accessibilité accrue de cette région à faveur de la fonte de la banquise.

Tel que suggéré par W. Lackenbauer, un courant de sensationnalisme renouvelé semble récemment circuler dans les cercles académiques et médiatiques de notre Nation. Cette idée qu'une "course polaire" se dessine à l'horizon à mesure que l'Arctique devient plus accessible influence depuis quelques années la scène politique et le public canadien. L'ardeur et l'irritation dont font preuve les politiciens canadiens lorsqu'ils décrivent les actions des autres Nations arctiques sont le reflet de l'incertitude typiquement canadienne et de la perception que la souveraineté dans le Nord canadien est menacée. Cependant,

---

<sup>20</sup> P. Whitney, Lackenbauer, *From Polar Race to Polar Saga : An integrated strategy for Canada and the circumpolar world*, Foreign Policy for Canada's tomorrow no. 3 (Toronto : Conseil International du Canada, 2009), p. 1.

cette souveraineté est-elle vraiment mise à l'épreuve? Quelle est l'origine de cette incertitude?

Le présent chapitre démontrera que l'insécurité des Canadiens quand à leur souveraineté dans la région arctique, bien qu'elle ait des origines historiques, demeure tout de même injustifiable dans le contexte contemporain, puisque des moyens scientifiques et diplomatiques sont déjà à l'œuvre pour résoudre les rares litiges existant.

### **D'une crise politique à l'autre**

Même les Canadiens qui ne sont jamais allé au Nord du 60<sup>ième</sup> parallèle peuvent le sentir. C'est ancré dans notre histoire, notre littérature, notre art, notre musique, et notre âme canadienne. C'est pour cette raison que nous réagissons fortement quand un autre pays manque simplement de respect envers notre souveraineté dans l'Arctique<sup>21</sup>. [Traduction libre]

Stephen Harper, Premier-Ministre, 2007

Le Premier-Ministre Stephen Harper n'a probablement pas réalisé qu'en faisant cette déclaration, il démontrait en quelque sorte l'origine des problèmes reliés à l'affirmation de la souveraineté canadienne dans sa portion de l'Arctique. Tel que suggéré par l'écrivaine M. Simon, l'utilisation des mots "nous réagissons" est en fait révélatrice des politiques arctiques canadiennes réactives<sup>22</sup>. En effet, en révisant le dernier siècle, il appert clairement que le Canada a rarement été proactif dans les questions touchant sa souveraineté dans l'Arctique. La réalité révèle plutôt que les gouvernements canadiens au cours de cette période se sont constamment vus contraints

---

<sup>21</sup> Mary, Simon, "Sovereignty from the North", extrait de *The Walrus Arctic Special issue*, November 2007 (Toronto : The Walrus Magazine, 2007), p. 33.

<sup>22</sup> *Ibid*, p. 33.

de réagir en réponse aux actions d'autres Nations et ont ainsi contribué à l'incertitude tenace qui ronge la souveraineté arctique canadienne. Cette démonstration sera faite à l'aide des exemples historiques les plus marquants, mais d'abord, une définition de la souveraineté est de mise.

Selon la définition la plus ancienne qu'on trouve dans le droit international, la souveraineté représente le droit de tout État à l'administration et à l'intégrité de son territoire et à la non-ingérence des autres États<sup>23</sup>. En d'autres mots, d'après l'écrivain D. Philpott, "[l]a souveraineté, c'est exercer légitimement le pouvoir suprême dans un territoire [...]. Cela suppose à la fois la suprématie incontestée sur ses habitants et le droit de ne pas subir d'éventuelles interventions indésirables d'autres États<sup>24</sup>."

Cependant, le courant des affaires internationales contemporaines a entraîné une nouvelle vague de pensée et tend maintenant à définir la souveraineté en terme de responsabilité étatique. À cet effet, un État doit être abilité à exercer de l'autorité sur son territoire et cette autorité doit être apparente aux autres États. Donc, afin d'affirmer sa souveraineté sur un territoire, un État doit désormais démontrer qu'il assume ses responsabilités en contrôlant son territoire et en y exerçant son autorité de façon évidente<sup>25</sup>. Dans le contexte canadien, cette définition contemporaine de la souveraineté devient un réel défi lorsqu'on considère entre autres les retards canadiens criants en

---

<sup>23</sup> Matthew, Carnaghan et Allison, Goody, *La souveraineté du Canada dans l'Arctique*, Division des affaires politiques et sociales (Ottawa : Bibliothèque du Parlement, 2006), p. 2.

<sup>24</sup> Daniel, Philpott, "Sovereignty: An introduction and brief history", extrait de *Journal of International Affairs*, Volume 48, Numéro 2 Hiver (New York : Columbia University, 1995), p. 357.

<sup>25</sup> Matthew, Carnaghan et Allison, Goody, *La souveraineté du Canada...*, p. 2.

matière de développement sur les plans démographiques, économiques, et des infrastructures arctiques. Cette nouvelle tendance à définir la souveraineté pourrait exacerber l'insécurité canadienne quant à sa souveraineté dans l'Arctique. Ajoutée à un siècle d'incertitude causée par de nombreux événements arctiques conflictuels, c'est en fait exactement ce qui continue de se perpétuer.

En effet, le Canada devint la deuxième plus grande Nation au monde, avec le transfert de l'Archipel arctique au jeune Dominion, lorsque son Premier-Ministre Sir J.A. Macdonald ratifia un Ordre impérial à cet effet devant la Reine Victoria le 31 juillet 1880. Cette signature ne vint cependant pas aisément puisque plusieurs membres du parlement du Dominion s'opposèrent à l'annexion de l'Archipel arctique dès 1875 à cause des coûts en surveillance et en développement estimés trop onéreux pour cette jeune Nation<sup>26</sup>. À ce jour, la décision de finalement ratifier l'Ordre impérial demeure incertaine, mais des historiens, dont S. Grant, suggèrent que le Dominion du Canada précipita le transfert de cet énorme territoire en réponse à un plan américain d'amorcer la colonisation de la région polaire<sup>27</sup>. Cette hâte à accepter une telle responsabilité, sans en connaître totalement les répercussions, pourrait représenter l'origine historique de l'insécurité canadienne face à sa souveraineté sur le territoire arctique, et est très représentative de l'attitude réactive des gouvernements canadiens dans les décennies qui suivirent.

---

<sup>26</sup> Shelagh, Grant, *Polar imperative : a history of Arctic sovereignty in North America* (Vancouver: Douglas & McIntyre, 2010), p. 159.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 168.

Confirmant cette évaluation de l'attitude du gouvernement de l'époque, la première réaction significative dans l'Arctique afin d'assurer la souveraineté territoriale canadienne survint 18 années après la prise de possession de l'Archipel. Forcé par une présence croissante d'Américains motivés par la découverte de gisements d'or à la frontière Yukon-Alaska, le gouvernement canadien contraint par les événements, dépêcha un contingent de diplomates, de chercheurs et de policiers armés afin d'augmenter la présence canadienne déjà assurée, mais de façon marginale du fait de la taille réduite de leurs effectifs, par la Police Montée du Nord-Ouest (PMNO)<sup>28</sup>.

Sur le plan maritime, c'est en 1906 que la Dominion du Canada réalisa son manque de contrôle sur les voies marines de l'Arctique lorsque la première traversée du PNO fût accomplie par l'explorateur norvégien Roald Amundsen qui réussit à conquérir ses eaux dangereuses en le traversant du Groenland jusqu'en Alaska<sup>29</sup>. Suite à cet exploit, le Canada en vint à conclure qu'il ne possédait aucun moyen de contrôler les allers et venues de navires étranger dans cette voie maritime. Cette réalisation, comme il appert clairement maintenant avec l'accessibilité accrue à l'Arctique causée par le réchauffement climatique, était déjà très révélatrice des défis et incertitudes futurs qu'allait vivre le Canada dans ces mêmes eaux du PNO. Il n'en prit pas moins que 34 ans au gouvernement canadien pour répéter ce même exploit, lorsque le modeste navire Saint-Roch de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) a réussi la traversée du PNO en 1940. Bien que ce périple fût vanté avec verve par le gouvernement canadien, il

---

<sup>28</sup> Shelagh, Grant, *Polar imperative...*, p. 181.

<sup>29</sup> Roger, Howard, *The arctic gold rush...*, p. 39.

démontra également la réaction tardive de la Nation et de son manque de ressources pour affirmer sa souveraineté dans l'Arctique.

En plus de démontrer ses limites dans l'affirmation de sa souveraineté par le déploiement de moyens modestes, le Canada traversa plusieurs crises arctiques au cours du dernier siècle. Celles-ci, semblant se répéter de façon périodique, ont graduellement exacerbé les inquiétudes canadiennes quant à la souveraineté de l'Arctique. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la construction de la route de l'Alaska par les Etats-Unis, pour assurer le ravitaillement des forces de protection du territoire contre la menace d'invasion japonaise, et le déploiement de troupes américaines dans le nord canadien contribuèrent à alimenter les inquiétudes canadiennes. Le Premier-Ministre Mackenzie-King alla même jusqu'à écrire dans ses mémoires que cette présence américaine dans le Nord canadien était comme "[...] le doigt de la main américaine qui s'étend au-dessus de tout l'hémisphère Ouest<sup>30</sup>." [Traduction libre] Bien que le retrait des troupes américaines s'effectua à la fin de la guerre en 1945, le dommage était déjà fait dans l'imagination de la Nation canadienne qui ne pu que constater, encore une fois, son manque de ressources et sa dépendance envers les américains afin d'assurer sa propre souveraineté sur l'Arctique. Une responsabilité qu'elle devrait normalement assumer seule, si on se réfère à la définition de la souveraineté, afin de réclamer ses droits de souverain sur ce territoire.

---

<sup>30</sup> P. Whitney, Lackenbauer, "Right and Honourable: Mackenzie King, Canadian-American Bilateral Relations, and Canadian Sovereignty", extrait de *Mackenzie King: Citizenship and Community*, édité par John English, Kenneth McLaughlin, et P. Whitney Lackenbauer (Toronto : Robin Brass Studio, 2002), p. 156.

Il peut sembler ironique que les plans de défense du Canada considèrent les États-Unis comme notre principal ennemi jusqu'en 1938. Surtout si on considère qu'à partir de cette année et en moins d'une décennie, le voisin du sud devint non-seulement le principal allié du Canada, mais également son principal défenseur au moment de l'amorce de la Guerre froide. La menace soviétique ayant remplacé celle des Japonais, particulièrement suite à l'acquisition d'armes nucléaires à longue portée par les Soviétiques, le nouveau défi dans l'Arctique canadien était désormais de couvrir les trajectoires nordiques menant directement de l'U.R.S.S. jusqu'aux cités nord-américaines. En réponse à cette nouvelle menace, et pour reprendre l'expression de M. Simon, "[...] le Canada se mit au lit avec les États-Unis" en 1958 afin de construire la ligne "Distant Early Warning (DEW)" et ensuite établir le "North American Air Defence Agreement (NORAD)<sup>31</sup>." Ces deux ententes qui permirent aux Américains d'augmenter leur empreinte sur la portion canadienne de l'Arctique créa une fois de plus l'impression chez la population canadienne que le Canada ne possédait pas les ressources, et qu'il accordait peu d'importance à sa souveraineté sur ce territoire. Cependant, ces présences américaines en territoire canadien demeuraient le fruit d'ententes canado-américaines et s'effectuaient ainsi avec le consentement du Canada.

À partir de la ratification de ces ententes, le Canada allait connaître une période de perte de contrôle sur son territoire arctique qui fût ponctuée d'incursions américaines et soviétiques successives, cette fois conduites sans l'accord du Canada. Pour n'en nommer que quelques-unes, la traversée du PNO par l'US Coast Guard Ship (USCGS)

---

<sup>31</sup> Mary, Simon, "Sovereignty from the North...", p. 32.

Storis en 1957, suivi en 1958 par le premier sous-marin à effectuer cette traversée, le US Submarine (USS) Nautilus, en sont de bons exemples. Les Soviétiques de furent pas en reste lorsque leur sous-marin Leninsky Komsomol fit surface au Pôle Nord en 1962<sup>32</sup>. Bien que ces évènements pincèrent une corde déjà sensible chez les canadiens, ce fût cependant les traversées non-autorisées du PNO par le super-pétrolier américain S.S. Manhattan en 1969-1970, et par le brise-glace USCG Polar Sea en 1985, qui suscitèrent l'outrage de la Nation canadienne et alimentèrent une fois de plus le sentiment que son territoire arctique était à la portée de qui voulait bien s'y rendre<sup>33</sup>.

Ne possédant pas les ressources militaires ou matérielles pour prévenir ou du moins surveiller de telles incursions, les gouvernements en place lors de ces incidents, réagissant encore une fois suite aux actions d'autres Nations, optèrent pour la voie législative. C'est ainsi qu'en 1970, le gouvernement du Canada adopta la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, en vertu de laquelle la réglementation canadienne en matière de pollution s'applique dans une zone de 100 milles à partir de ses côtes. De plus, l'incident de l'USCG Polar Sea en 1985 poussa le Canada à dessiner une ligne de base originant du continent et entourant l'Archipel arctique, donnant du même coup le statut d'eaux intérieures historiques aux voies maritimes courant à travers sa constellation d'îles. Ces actions, qui demeurent aujourd'hui contestées sur le plan international, sont tout de même représentatives des politiques canadiennes réactives et de l'incertitude de la Nation en matière de souveraineté dans l'Arctique. Cependant, bien

---

<sup>32</sup> Lcol Douglas, Bland, "Continuity in Canadian Naval Policy: 1961-1987", extrait de *Canadian Defence Quarterly*, April 1989 (Ottawa : Défense Nationale, 1989), p. 30.

<sup>33</sup> Matthew, Carnaghan et Allison, Goody, *La souveraineté du Canada...*, p. 4.

que les évènements ayant entraînés ces mesures démontrent encore une fois le manque de préparation et l'insécurité du Canada quant à l'assertion de sa souveraineté, ils ont également marqué le début d'une ère où la diplomatie et la science serviront d'outils primaires à la prévention des incidents politiques et à la résolution des litiges arctiques.

### **Les voies diplomatiques et scientifiques de la résolution sont-elles la solution?**

Les routes polaires revêtent une importance nouvelle, en tant que routes les plus courtes entre l'Amérique du Nord et les principaux centres de population du monde. En conséquence, nous devons penser et apprendre davantage sur ces régions. Lorsque nous pensons à la défense du Canada, nous devons, en plus de regarder vers l'Est et vers l'Ouest comme dans le passé, prendre aussi le Nord en considération. Nos forces de défense doivent, bien entendu, acquérir de l'expérience de terrain dans ces régions, mais il est clair que l'essentiel de ce qui doit être fait est indépendant des considérations de défense<sup>34</sup>.

William L. Mackenzie King, Premier-Ministre du Canada, 1947

À la fin de la Guerre froide, les pressions budgétaires sur l'économie et l'absence de menace militaire dans le Nord du pays ont contribué à la diminution de l'intérêt publique pour l'Arctique, sans toutefois balayer l'insécurité chronique des Canadiens quant à leur souveraineté arctique. Cependant, cette incertitude a graduellement repris l'avant-scène du théâtre politique canadien au cours de la dernière décennie, et ce avec l'aide du gouvernement actuel. Les changements climatiques, les impacts sur la population nordique, les inquiétudes sur les ressources disponibles pour assurer la sécurité dans l'Arctique surtout dans un monde post-9-11, et les développements potentiels de l'industrie des ressources naturelles sont autant de facteurs qui ont ramené

---

<sup>34</sup> William L., Mackenzie King, cité dans *Canada's defense : Information on Canada's defense achievements and organization*, Département de la Défense Nationale, Ottawa, 1947.

l'attention sur la frontière au Nord du Canada, et réveillé les vieilles craintes de la Nation sur la question de la souveraineté dans l'Arctique canadien. Tel que décrit par le chercheur D. McRae, "[...] la souveraineté arctique pince toujours une corde sensible qui résonne puissamment<sup>35</sup>." [Traduction libre] Le thème actuel "*use it or lose it*" du gouvernement présent, bien qu'il vise à raviver l'intérêt du public canadien et à le rallier derrière son gouvernement, a davantage d'effets néfastes<sup>36</sup>. Il ne fait qu'alimenter le sentiment d'insécurité de la Nation sur la question de sa souveraineté dans l'Arctique en fixant son attention sur les incidents passés et les dangers de perdre cette souveraineté plutôt que de reconnaître les actions diplomatiques et scientifiques déjà mises en place pour résoudre les disputes.

Cette section du présent chapitre démontrera que les incertitudes canadiennes quant à sa souveraineté, bien que fondées sur des crises historiques, sont désormais injustifiables dans le contexte contemporain qui voit l'émergence d'un climat de coopération arctique.

Dès 1947, le Premier-Ministre Mackenzie King reconnaissait déjà que la militarisation de l'Arctique n'était pas la solution à l'affirmation de la souveraineté canadienne. Bien qu'il avait conscience de l'importance de posséder des ressources militaires capables de conduire des opérations dans l'environnement arctique, il savait que le succès des politiques canadiennes à faire reconnaître sa souveraineté dans

---

<sup>35</sup> Donald, McRae, *Arctic Sovereignty? What is at stake?*, Behind the Headlines, Volume 64, number 1 (Ottawa : Canadian Institute of International Affairs, 2007), p. 1.

<sup>36</sup> Mary, Simon, "Sovereignty from the North...", p. 33.

l'Archipel arctique passerait par des voies diplomatiques. Bien que cette vision ait pu être prématurée, surtout considérant la tumultueuse deuxième moitié du 20<sup>ième</sup> siècle, il n'en demeure pas moins qu'elle a gagné en véracité au cours des dernières décennies. Les récentes crises en territoire arctique, tels le drapeau russe déposé sur le sol marin du Pôle Nord et les installations successives de drapeaux nationaux canadien et danois sur Hans Island, lorsque placé en perspective avec les efforts diplomatiques déjà en cours, représentent des évènements plutôt superficiels. La réalité est plutôt que la souveraineté canadienne sur ses territoires et eaux arctiques est assurée, non pas par des actions militaires comme semble le suggérer la rhétorique alarmiste, mais bien par le travail constructif du Canada dans le Monde circumpolaire. Les quelques paragraphes suivants fourniront des exemples de cette affirmation.

Il est généralement accepté que la souveraineté canadienne sur les îles et territoires de l'Archipel arctique est indéniable. Le Canada est une Nation arctique à part entière et semble avoir plus de difficulté à s'en convaincre lui-même qu'à en convaincre les autres Nations<sup>37</sup>. Alors que cette incertitude pourrait être renforcée par les quatre disputes arctiques internationales auxquelles le Canada fait présentement face, la réalité démontre que les voies diplomatiques et scientifiques sont déjà à l'œuvre et portent déjà fruit quant à la résolution de ces litiges. Ces litiges opposant le Canada aux autres Nations arctiques apparaissent dans la figure 2-1.

---

<sup>37</sup> P. Whitney, Lackenbauer, *From Polar Race...*, p. 36.

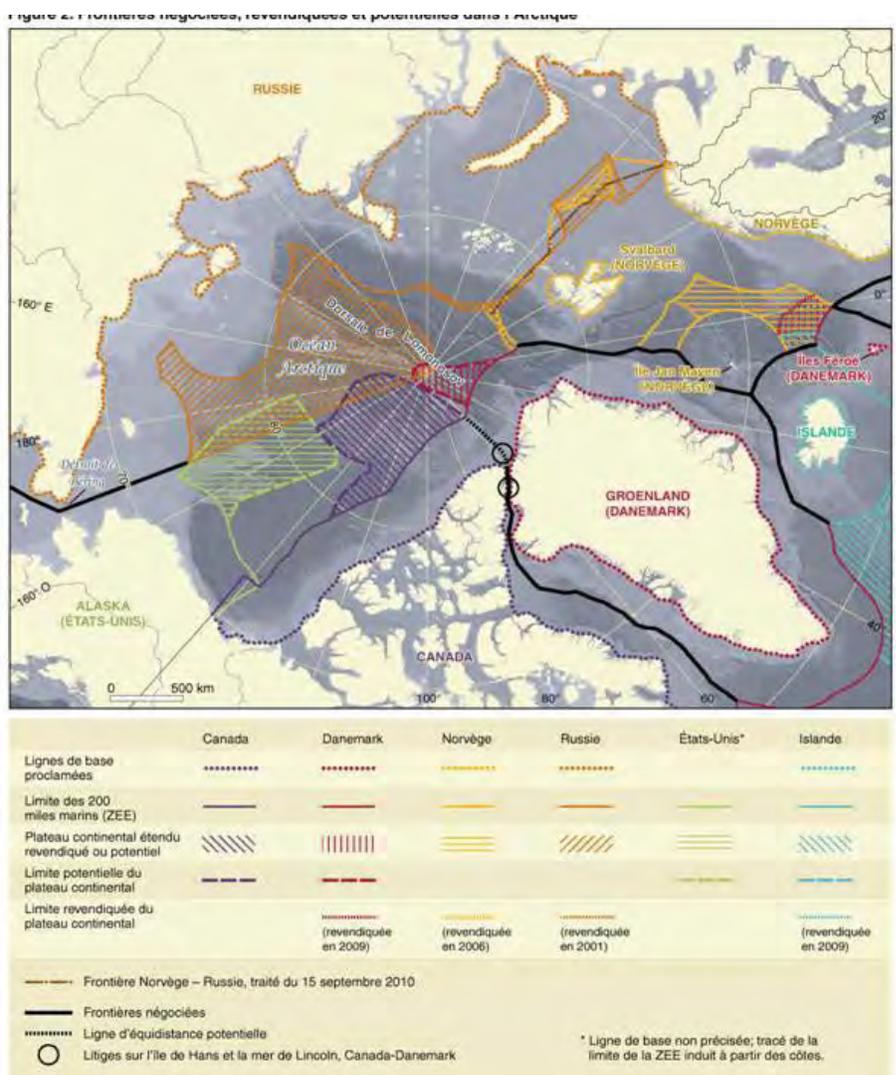


Figure 2-1 – Les litiges opposant le Canada aux autres Nations arctiques  
 Source : Grant, Shelagh. *Polar imperative : a history of Arctic sovereignty in North America*. Vancouver: Douglas & McIntyre, 2010.

Le premier litige, le seul de nature territoriale, concerne la propriété d'une petite île au centre du Canal Kennedy. L'Île Hans, sur la frontière séparant le Groenland et l'Île Ellesmere, malgré ses modestes dimensions de 1.3 km carré, a fait l'objet d'un différend très médiatisé lorsque le Canada et le Danemark se sont tous deux affirmés souverains de

ce territoire<sup>38</sup>. Ces revendications n'ont jamais été adressées en droit international. Même lors de l'entente conclue entre les deux pays sur la délimitation du plateau continental, qui a pourtant couvert avec succès tout le reste de l'immense surface comprise dans le Canal Kennedy, le litige entourant la propriété de l'Île Hans n'a pas été abordé. La seule raison qui demeure pour expliquer le litige entourant l'Île Hans est que le Canada veut indiquer aux autres Nations qu'il est déterminé à faire valoir sa souveraineté sur son territoire arctique. C'est d'ailleurs la raison qui aurait poussé le gouvernement canadien à envoyer son Ministre de la Défense accompagné de militaires canadiens afin qu'il dresse un unifolié sur l'île disputée. Puisque les Danois avaient fait de même en 2003, cette manœuvre maladroite du gouvernement canadien fût reprise à tort par les médias comme une escalade du litige.

Néanmoins, et tel qu'indiqué dans une déclaration conjointe du Canada et du Danemark en 2005, les deux pays ont affirmé qu'ils maintiendront leurs efforts afin de mettre de l'avant une solution permanente à la dispute entourant l'Île Hans. À titre d'exemple, le gouvernement canadien ayant appris de ses erreurs, décida de ne pas envoyer un avion de surveillance Aurora des Forces canadiennes pour survoler une délégation danoise lorsque ceux-ci visitèrent l'île une nouvelle fois en 2008<sup>39</sup>. Il démontra ainsi clairement son acceptation que la dispute ne serait pas résolue par des moyens militaires, mais bien qu'elle allait trouver résolution dans la voie diplomatique déjà amorcée.

---

<sup>38</sup> Matthew, Carnaghan et Allison, Goody, *La souveraineté du Canada...*, p. 5.

<sup>39</sup> P. Whitney, Lackenbauer, *From Polar Race...*, p. 40.

Le deuxième litige, de nature frontalière cette fois-ci, a pris place au Nord de la frontière Alaska-Yukon dans la Mer de Beaufort. Le Canada et les États-Unis ne s'entendent pas sur l'emplacement exact de la frontière maritime dans la Mer de Beaufort, une région qui pourrait bien contenir d'importantes réserves de pétrole et de gaz<sup>40</sup>. Le Canada demande le respect de la Convention de 1825 entre l'Angleterre et la Russie qui a régi la vente de l'Alaska aux États-Unis en 1867. Dans cette Convention, la frontière maritime dans la Mer de Beaufort est une simple extension de la frontière terrestre entre l'Alaska et le Yukon.

Les États-Unis, de leur côté, demandent la reconnaissance d'une frontière maritime équidistante des côtes respectives des deux pays. Puisque les côtes dans cette région tendent dans une direction Sud-Est, cette frontière maritime crée une zone disputée de 6250 milles nautiques carrés<sup>41</sup>. Dans ce litige, le Canada a, une fois de plus, emprunté les voies diplomatiques en engageant le dialogue avec son voisin circumpolaire. Bien que le Canada a un dossier solide sur le plan des Lois internationales déjà établies, cette dispute a cependant le potentiel de demander de plus grands efforts de négociations et une certaine coopération sous forme de concessions de la part du Canada. Il est important de se rappeler que les États-Unis sont le plus grand partenaire commercial du Canada, et que par conséquent, ce dernier a tout avantage à maintenir une attitude coopérative dans la résolution de cette dispute.

---

<sup>40</sup> Matthew, Carnaghan et Allison, Goody, *La souveraineté du Canada...*, p. 6.

<sup>41</sup> P. Whitney, Lackenbauer, *From Polar Race...*, p. 40.

Le troisième litige, concernant cette fois-ci le PNO, est la plus ancienne dispute dans l'Arctique nord-américain. Une particularité importante; il ne concerne pas nécessairement la souveraineté canadienne sur l'espace aérien, ses eaux, ou son sol marin. La souveraineté canadienne sur ces environnements est incontestée et n'est le sujet d'aucune dispute concernant leurs droits de propriété. Dans ce cas-ci, c'est en fait la façon d'appliquer cette souveraineté ou le pouvoir pouvant y être exercé qui est en cause et qui oppose le Canada, encore une fois, aux États-Unis mais aussi à d'autres États et à l'Union Européenne.

Le Canada soutient que les eaux constituant le PNO sont des eaux internes historiques. Tel que mentionné précédemment, cette affirmation fût renforcée en 1986 suite à l'incident du USCG Polar Sea qui poussa le Canada à dessiner une ligne de base autour de l'Archipel arctique pour créer des eaux intérieures historiques. Ce statut d'eaux internes ainsi donné aux voies du PNO permettrait au Canada d'y exercer des droits souverains complets dont ceux de réglementer et de contrôler la navigation étrangère. Les États-Unis de leur côté soutiennent que le passage est un détroit international entre deux haute-mers puisqu'il permet le commerce maritime, et que sa traversée par des navires étrangers ne peut être restreinte ou réglementée par le Canada, mais qu'elle devrait plutôt être assujétie aux lois de l'Organisation maritime internationale<sup>42</sup>.

Bien que cette dispute dure maintenant depuis plusieurs décennies, il est récemment apparu que le nouvel environnement de sécurité post 9-11 pourrait convaincre les États-Unis et les autres États souhaitant un statut de détroit international pour le PNO,

---

<sup>42</sup> Shelagh, Grant, *Polar imperative...*, p. 450.

de revoir leur position. Ce changement de cap potentiel serait dû à la reconnaissance qu'un PNO faisant partie des eaux internes canadiennes serait mieux protégé d'incursions terroristes possibles du continent par sa région nordique si le Canada pouvait y appliquer ses lois domestiques. Cette affirmation se justifie par le simple fait que le gouvernement canadien, désirant faire respecter ses lois domestiques dans le PNO, attribuerait plus de ressources à sa surveillance<sup>43</sup>. Néanmoins et tel qu'expliqué plus haut, la question du statut du PNO, bien qu'elle soulève encore une fois les craintes du public canadien, ne représente aucune menace quant à la souveraineté canadienne dans l'Arctique.

La quatrième et dernière dispute concerne la délimitation du plateau continental élargi de la région arctique, et a cette particularité qu'elle compte sur un processus scientifique afin d'atteindre une résolution. À partir de 2007, les intérêts politiques et l'attention des médias se sont portés désormais sur l'extension des droits économiques sur les ressources potentielles des fonds marins<sup>44</sup>. Les États arctiques possédant des côtes voulaient, comme le leur permet la Convention des Nations-Unies sur le droit de la mer de 1982 (CNUDM ou UNCLOS en anglais), élargir au-delà de la limite de 200 milles nautiques la zone dans laquelle ils ont l'exclusivité économique sur les ressources du fond marin.

---

<sup>43</sup> Michael, Byers, "Unfrozen sea: Sailing the Northwest Passage", extrait de *Policy Options*, May 2007, Volume 28, Numéro 5 (Montréal : Bibliothèque Nationale du Québec, 2007), p. 31.

<sup>44</sup> Frédéric, Lasserre, "L'Arctique, zone de confrontation ou de coopération?: Genèse de relations complexes et anciennes", extrait de *Passages et mers arctiques : géopolitique d'une région en mutation*, sous la direction de Frédéric Lasserre (Québec, Qc: Presses de l'Université du Québec, 2010), p. 68.

Ne faisant pas exception, le Canada a engagé 51 millions de dollars afin de cartographier et délimiter son plateau continental<sup>45</sup>. Les autres Nations arctiques participent pleinement au processus scientifique du CNUMD, et une collaboration étroite entre ces États et le Canada est déjà en cours. À titre d'exemple, le Canada travaille avec le Danemark à partir d'une entente de principe afin de cartographier la portion Est de l'Arctique alors qu'il coopère de même façon avec les États-Unis dans la région Ouest. Finalement, les scientifiques canadiens, danois et russes continuent de coopérer et de partager les données recueillies sur la dorsale Lomonosov, une chaîne montagneuse sous-marine qui relieraient les plateaux continentaux de ces trois Nations. Comme le souligne W. Lackenbauer, cette coopération entre les Nations arctiques qui s'activent à cartographier les fonds marins semble contraire à la rhétorique alarmiste qui soutient que le Canada a des différends arctiques irréconciliables avec ces mêmes Nations<sup>46</sup>. En fait, ce processus de résolution scientifique est une autre excellente démonstration qu'aucune menace n'est appliquée à la souveraineté canadienne dans sa portion de l'Arctique.

### **Une souveraineté bien établie**

Les quelques exemples historiques fournis en début du deuxième chapitre ont mis en évidence les origines de l'insécurité des Canadiens quand à leur souveraineté dans la région arctique. Les moyens modestes du jeune Dominion au début du 20<sup>ième</sup> siècle, et les crises nordiques successives qui ont dévoilé le manque de préparation de la Nation canadienne pour assurer sa souveraineté dans l'Arctique sont autant de facteurs qui ont

---

<sup>45</sup> Matthew, Carnaghan et Allison, Goody, *La souveraineté du Canada...*, p. 6.

<sup>46</sup> P. Whitney, Lackenbauer, *From Polar Race...*, p. 39.

contribué à cette incertitude. Cependant, ces craintes demeurent tout de même injustifiables dans le contexte contemporain. Bien que les litiges arctiques attendant résolution donnent l'impression au public canadien que sa souveraineté est une fois de plus menacée, des moyens scientifiques et diplomatiques sont déjà à l'œuvre pour résoudre les rares disputes existantes. De plus, étant donné qu'il est généralement accepté dans la communauté internationale que la souveraineté canadienne sur les îles et territoires de l'Archipel arctique est indéniable, ces processus ne servent pas plus à prouver la souveraineté canadienne dans l'Arctique qu'à favoriser une nouvelle coopération dans la région nordique tout en terminant le partage des ressources potentielles qui s'y trouvent. Donc, si en 2011 et pour les années à venir, le défi de la Nation canadienne n'est pas de protéger sa souveraineté déjà reconnue dans l'Arctique, peut-on dire la même chose de sa sécurité?

### CHAPITRE 3 – LA SÉCURITÉ DE L'ARCTIQUE CANADIEN EST-ELLE MENACÉE?

[...] Le retrait de la banquise permet l'augmentation de la navigation marine, du tourisme, de l'exploitation des ressources, et de nouvelles voies maritimes sont maintenant considérées, incluant le Passage Nord-Ouest. Bien que ces changements amènent la promesse de bénéfices substantiels pour le Canada, ils permettent également à de nouveaux défis d'atteindre nos côtes<sup>47</sup>. [Traduction libre]

Le Canada d'abord, Stratégie de Défense, mai 2008

Le Canada a souvent montré sa propension à répondre aux problèmes de sécurité arctique par l'utilisation de ressources militaires. Il a par exemple conclu des alliances, investi dans du matériel de surveillance, déployé du personnel militaire et augmenté les patrouilles aériennes ou maritimes. Cependant, bien que cette façon de répondre aux problèmes de sécurité pouvait sembler la plus appropriée pour répondre à des menaces conventionnelles à une autre époque, les défis de sécurité arctique du 21<sup>ème</sup> siècle sont tout autre et, comme c'est le cas pour la souveraineté, si de tels problèmes existent, ils ne peuvent peut-être pas se résoudre par la seule utilisation de forces militaires<sup>48</sup>. Cependant, comment justifier une telle thèse lorsqu'on considère les réactions militaires du gouvernement aux nombreuses crises arctiques qui ont marqué le dernier siècle? Le virage pris par le gouvernement canadien dans sa quête à l'assertion de sa souveraineté dans l'Arctique, en utilisant davantage les voies diplomatiques et scientifiques, devient moins apparent lorsqu'on discute de sécurité dans cette région. Surtout quand on

---

<sup>47</sup> Canada, National Defence, *Canada First Defence Strategy* (Ottawa : Government of Canada, May 2008), p. 6.

<sup>48</sup> Elizabeth, Sneyd et Andrea, Charron, "Sécurité dans l'Arctique : Au-delà des Forces canadiennes", extrait de *Passages et mers arctiques : géopolitique d'une région en mutation*, sous la direction de Frédéric Lasserre (Québec, Qc: Presses de l'Université du Québec, 2010), p. 76.

considère les actions des autres acteurs géopolitiques qui évoluent sur la scène de l'Arctique, et les interprétation multiples et variées de ces actions faites principalement par le gouvernement canadien, les universitaires et les médias.

Dans le troisième chapitre de ce projet, il sera question des nouveaux défis provoqués par l'accessibilité de l'Arctique, des différents acteurs géopolitiques évoluant dans cette région et de leurs politiques arctiques respectives. L'analyse finale de ces défis et des réponses des Nations arctiques, démontrera que leur militarisation ne représente pas une intention de s'armer pour faire face à une menace militaire conventionnelle.

### **Le nouveau visage de la sécurité arctique**

De récentes couvertures médiatiques et des écrits académiques de la scène arctique ont évalué cette région comme ayant le potentiel de déstabiliser et d'amener une menace à la sécurité des États y possédant des intérêts. Du point de vue populaire canadien, notre sécurité dans l'Arctique est menacée. À cet effet, un sondage effectué en 2008 par le Sous-Ministre Adjoint aux Affaires Publique (SMA(AP)) a démontré que 74% des Canadiens veulent que leur gouvernement investisse davantage pour assurer la sécurité dans l'Arctique, et 39% des Canadiens ont la perception que la sécurité de notre région nordique pourrait être remise en cause par d'autres États friands de ressources naturelles<sup>49</sup>. Il est difficile de blâmer le public canadien lorsqu'on considère les messages

---

<sup>49</sup> Canada, National Defence, *Public environment analysis –ADM (PA)* (Ottawa : Government of Canada, January 2009), p. 6.

ambivalents du gouvernement canadien et les grands titres sensationnalistes qui ont fréquemment fait la une des journaux à grand tirage.

Ces messages alarmistes sont également repris par des experts qui suggèrent que les États circumpolaires sont entrés dans une phase de redéfinition de leurs politiques de défense, et de réarmement. Effectivement, le Canada, le Danemark, la Norvège, les États-Unis et la Fédération de la Russie ont tous récemment révisé leurs politiques de défense en mettant l'accent sur l'aspect vital de l'Arctique quant à leurs intérêts nationaux, et ont également annoncé l'achat de nouveaux équipements militaires à capacité arctique<sup>50</sup>. À cette courte liste, on peut ajouter la Chine et l'Union Européenne qui ont dernièrement adopté des positions à première vue nébuleuses quant aux intérêts qu'ils poursuivent dans le Nord. Cependant, bien qu'il demeure facile de sauter immédiatement aux conclusions voulant qu'une menace militaire conventionnelle existe dans l'Arctique canadien et qu'elle nécessitera une militarisation de cette région, il demeure prudent d'analyser les nouveaux défis pour la sécurité arctique, et les actions des Nations circumpolaires afin de comprendre leur motivations et intérêts réels.

La sécurité dans l'Arctique a évolué depuis la fin de la Guerre froide. À la fin de l'hégémonie bipolaire de cette époque, se sont par la suite ajoutées les attaques du 11 septembre 2001 sur les tours du World Trade Center, puis l'accessibilité accrue de l'Arctique suivant la fonte accélérée de la banquise. Ces événements ont tous affecté les Nations circumpolaires et les ont forcés à revoir leurs politiques arctiques, les adaptant afin de pouvoir faire face aux défis du nouveau siècle en matière de sécurité.

---

<sup>50</sup> Rob, Huebert, *The newly emerging Arctic security environment* (Calgary, AB: Canadian Defence and Foreign affairs Institute, 2010), p. 4.

Aujourd'hui, les défis en matière de sécurité arctique sont étroitement liés aux changements climatiques et à l'augmentation des activités économiques dans cette région. Bien que les convois maritimes trans-océaniques à travers le Pôle Nord sont encore à des années de devenir une constante dans l'environnement arctique, l'augmentation actuelle des activités maritimes dans cette région génèrent des besoins plus importants en fait de surveillance, de protection de l'environnement, et de recherche et sauvetage, trois défis de tailles à accomplir dans des conditions nordiques difficiles. L'incident de l'Exxon Valdez en 1989 qui laissa s'écouler 42 millions de litres de pétrole sur les côtes de l'Alaska, et plus récemment l'incident du MV Explorer, un navire d'éco-tourisme qui s'échoua dans l'Antarctique en 2007 et nécessita l'évacuation d'une centaine de passagers, ne sont que quelques exemples de désastres maritimes majeurs pouvant potentiellement se reproduire dans les eaux arctiques. L'introduction de transporteurs aériens à longue-portée et l'ouverture de l'espace aérien russe ont également mené à une augmentation marquée du trafic aérien trans-polaire avec plus de 100000 vols utilisant cette route en 2007. Bien que la technologie aéronautique moderne aide grandement à faire face aux risques de catastrophes aériennes majeures dans cette région, on ne peut ignorer les difficultés en recherche et sauvetage qui seraient associées à un tel incident dans cette partie de la planète.

De plus, l'augmentation des activités économiques dans l'arctique présente également le risque de dommages environnementaux qui seraient causés par des compagnies d'exploitation des ressources aux faibles standards d'opérations<sup>51</sup>. Ces

---

<sup>51</sup> Canada, National Defence, *DND and CF Engagement Strategy for the Circumpolar region* (Ottawa: Government of Canada, 2008), p. 1.

activités d'exploitation représentent également un nouveau marché pour les groupes actifs dans le crime organisé qui pourraient tirer des profits substantiels en infiltrant entre autre le commerce du diamant. Ces mêmes organisations criminelles possèdent également les compétences pour se servir de l'Arctique comme point d'entrée pour le trafic d'humains, de drogues, d'armements et même de terroristes<sup>52</sup>.

Cependant, cette dernière affirmation suggérant que l'Arctique pourrait devenir la porte d'entrée de terroristes a un certain nombre d'opposants dans les sphères académique et militaire canadienne. Interrogé sur la possibilité qu'un groupe terroriste entre au Canada en passant par l'Arctique, le Général W. Natynczyk, actuel Chef d'État-Major des Forces canadiennes, a candidement répondu : "Si un groupe essayait d'envahir l'Arctique canadien, ma première mission serait de le secourir"<sup>53</sup>. [Traduction libre]. Afin d'infiltrer l'Arctique, de tels groupes auraient à composer avec les mêmes obstacles que les éléments assurant la sécurité nordique; "[...] l'immensité, le froid et l'éloignement"<sup>54</sup>. De plus, selon les académiques, cette possibilité d'une infiltration est improbable à cause de la surveillance efficace du nombre limité de points d'accès arctiques pouvant faciliter un transfert vers le Sud, et à cause de l'absence pure et simple de routes et de moyens de transport, autres qu'aérien, pouvant permettre un déplacement vers les grands centres urbains. Selon cette position, l'idée que l'Arctique soit une porte

---

<sup>52</sup> Canada, National Defence, *The evolution of Arctic Security and defence policies : Cooperative or confrontational?*, speech by Vice-Admiral D. McFadden, CSIS Conference Washington DC (Ottawa: Government of Canada, 2010), p. 5.

<sup>53</sup> Frédéric, Lasserre, et Jérôme, Le Roy, "Sécurité, immensité et réaction rapide", extrait de *Passages et mers arctiques : géopolitique d'une région en mutation*, sous la direction de Frédéric Lasserre (Québec, Qc: Presses de l'Université du Québec, 2010), p. 95.

<sup>54</sup> Frédéric, Lasserre, et Jérôme, Le Roy, "Sécurité, immensité...", p. 96.

d'entrée à des nouvelles menaces terroristes envers la sécurité des Nations circumpolaires, est donc peu crédible.

La sécurité dans l'Arctique a désormais un nouveau visage. Elle représente maintenant des défis importants pour les Nations circumpolaires et pour d'autres pays ayant des intérêts dans cette région, et ceux-ci sont déjà tous à l'œuvre afin de les relever dans les décennies à venir. Les actions et politiques des États arctiques ou autres sont aussi variées qu'il n'existe de cultures différentes dans le cercle polaire. La prochaine section couvrira ces actions et politiques. Elle démontrera également que la fausse perception d'une militarisation de l'Arctique pour se préparer à un conflit potentiel est en fait une suite de mesures prises par les Nations circumpolaires afin de s'équiper pour répondre aux nouveaux défis en matière de sécurité. Des défis qui sont bien loin des menaces militaires conventionnelles de la Guerre froide.

### **L'ambivalence américaine**

Le premier pays sur la liste des acteurs géopolitiques et le plus grand allié potentiel du Canada dans sa cause Arctique, les États-Unis, a fréquemment porté une attention soutenue à l'Arctique. Il est le seul pays arctique à avoir constamment révisé et publié des politiques arctiques formelles, normalement tous les dix à quinze ans. Par contre, ces politiques ont rarement reçu l'attention nécessaire à leur accomplissement et ont souvent sombré dans l'oubli quelques années après leur parution<sup>55</sup>. Cependant, la dernière en date a rapidement saisi l'intérêt des médias et du public. Une des dernières actions du Président G.W. Bush avant de quitter le bureau ovale fût de publier une

---

<sup>55</sup> Rob, Huebert, *The newly emerging...*, p. 19.

Directive présidentielle sur ses politiques arctiques en janvier 2009. En révisant cette politique, on se rend compte qu'elle demeure alignée sur les politiques arctiques américaines publiées auparavant, la dernière en 1994.

Contrairement aux autres Nations arctiques, les É-U n'ont pas réduit leurs ressources militaires arctiques à la fin de la Guerre froide. La nouvelle politique place d'ailleurs la sécurité de ses intérêts nationaux en Arctique au premier rang de ses priorités. Depuis 1993, ils conduisent annuellement des exercices nordiques regroupant en moyenne 10000 militaires, et ont toujours maintenu leur patrouilles aériennes et couvertures radars. Il y a moins de dix ans, ils ont même transféré un de leurs trois intercepteurs anti-missiles à la base de Fort Greely en Alaska afin de permettre une protection adéquate contre de potentielles attaques nord-coréennes<sup>56</sup>. En 2007, ils ont également remplacé leurs flottes vieillissantes de chasseurs F-15 basées à la Base Elmendorf en Alaska par les récents F-22 Raptor.

C'est dans le secteur maritime que la politique des É-U envoie des messages ambivalents. Depuis le début des années 1990, les Américains ont décommissionné tous leurs sous-marins nucléaires d'attaque de classes Los Angeles et Sea Wolf ayant une capacité de naviguer sous la banquise. De plus, l'annonce des capacités arctiques inexistantes du sous-marin nucléaire de remplacement de classe Virginia, et l'absence d'investissement dans leurs flotte de brise-glace maintenant réduite à seulement deux navires qui sont toujours en état acceptable, laissent sous-entendre que les Américains accordaient peu d'importance dans les opérations maritimes arctiques. Cependant, cette perception changea rapidement en 2009.

---

<sup>56</sup> Rob, Huebert, *The newly emerging...*, p. 20.

La publication de la politique arctique américaine de janvier 2009, conjointement avec l'annonce en novembre de la même année que le USS Texas de classe Virginia venait d'émerger des glaces du Pôle nord, déclenchèrent un tsunami médiatique et des inquiétudes chez le public et les politiciens des autres Nations arctiques. Autre fait à noter, et nouveauté dans les politiques arctiques américaines, cette nouvelle politique décrit non seulement les ressources qui seront nécessaires à protéger les intérêts arctiques américains, mais elle fait également état de l'importance de maintenir sa liberté de navigation et de survol de la région arctique dans son ensemble<sup>57</sup>. Cet accent que la directive place sur la liberté de mouvement dans l'Arctique est directement lié à la position américaine que le PNO est un détroit international puisqu'il permet le commerce maritime et que la navigation devrait y être assujettie aux lois de l'Organisation maritime internationale.

Bien que la dimension militaire de la directive américaine soit évidente, il n'en demeure pas moins que beaucoup d'attention soit dirigée vers d'autres aspects prioritaires de sa politique arctique, c'est-à-dire la protection de l'environnement, le développement économique durable, l'implication des communautés autochtones dans la prise de décision, et la promotion de la coopération dans la région. Sous ces aspects, la politique américaine est semblable aux politiques des autres Nations arctiques, cependant s'il est une différence, elle se trouve dans les efforts que le gouvernement américain place dans la coopération nordique. Leur politique arctique récente fait effectivement état de leur intention de promouvoir la coopération, mais certaines des actions américaines dans

---

<sup>57</sup> George W., Bush, *National Security Presidential Directive 66 and Homeland Security Directive 25 on Arctic Region Policy*, January 2009 (Washington: Office of the White House, 2009), <http://www.fas.org/irp/offdocs/nspd/nspd-66.htm>, internet, consulté le 28 février 2011.

l'Arctique, dont l'addition de nouvelles capacités et leur présence militaire soutenue, démontrent potentiellement qu'ils feront passer la protection de leurs intérêts nationaux avant la coopération avec les Nations arctiques. C'est un message ambivalent qui démontre d'un côté que les É-U veulent miser davantage sur la diplomatie pour assurer leur sécurité dans l'Arctique, mais qu'ils demeurent tout de même méfiants de menaces potentielles provenant d'un autre continent.

### **La Russie démonstrative**

Après une période de faiblesse économique et de décisions difficiles, la Fédération de Russie utilise sa nouvelle richesse provenant de l'arctique pour reprendre son statut de super-puissance, à tout le moins au niveau régional<sup>58</sup>. Sa politique arctique, parue en mars 2009, est dans son ensemble en harmonie avec les politiques des autres Nations arctiques. De façon générale, elle dresse une liste des intérêts nationaux russes incluant l'importance des ressources arctiques pour le développement socio-économique du pays, le maintien de la paix et de la coopération arctique, la protection de l'environnement arctique, et l'utilisation de la Route maritime du Nord (RMN) comme la voie de transport nationale dans l'Arctique<sup>59</sup>.

En ce qui concerne ses forces de sécurité, la politique russe explique la création d'une nouvelle force paramilitaire, sous la forme de garde-frontaliers, et d'une garde

---

<sup>58</sup> Ekaterina, Piskunova, "Russia in the Arctic : What's lurking behind the flag?", extrait de *The Arctic is Hot*, International Journal Volume 65 Numéro 4, sous la direction de D. Haglund et J. Jockel (Toronto, On: Canadian International Council, Automne 2010), p. 852.

<sup>59</sup> Russian Federation, Russian Federation Security Council, *Fundamentals of the Russian Federation's Policy in the Arctic for the period up to 2020 and beyond* (Moscow: Russian Federation Security Council, September 2008), <http://www.arcticprogress.com/2010/11/russias-arctic-policy/>, Internet, consulté le 28 février 2011.

côtière. Cette politique demande également une plus grande coopération entre les agences frontalières des Nations arctiques afin de combattre le terrorisme, le trafic, et d'assurer un contrôle plus efficace des pêches en haute mer. L'intention de Moscou est de mettre cette politique en action d'ici dix années<sup>60</sup>.

Beaucoup de spéculations ont suivi le retour des vols arctiques de bombardiers stratégiques russes et l'annonce du développement de nouveaux bombardiers TU-160 Blackjack en 2007 pour remplacer la flotte vieillissante de Bear-H avant l'année 2020<sup>61</sup>. Ce retour de l'ours russe dans le ciel arctique conjointement avec la mise-à-niveau de sa flotte maritime arctique représentent l'intention de la Russie de démontrer qu'elle est toujours un joueur important sur l'échiquier mondial. Elle le fait premièrement par le retour des vols de bombardiers à longue portée. Elle le fait ensuite par l'importante expansion et l'amélioration de sa flotte arctique, qui visera la protection de ses intérêts, et la surveillance des activités dans l'arctique russe. De loin le plus vaste investissement militaire parmi toutes les Nations arctiques, la mise à niveau de la flotte arctique russe survient au lendemain d'une période difficile de coupures et d'éliminations de capacités militaires impossibles à maintenir suite à l'effondrement de l'U.R.S.S. Leur programme de réarmement allant de 2007 à 2015 voit entre autres choses la construction de cinq à huit sous-marins nucléaires destinés à patrouiller les eaux arctiques. Visant cette fois 2030, la Russie planifie également la mise-à-l'eau de cinq à six nouveaux groupements de combat incluant des porte-avions; une quantité et capacité énorme de nouvelles

---

<sup>60</sup> Russian Federation..., Internet, consulté le 28 février 2011.

<sup>61</sup> Frédéric, Lasserre, "L'activisme militaire russe dans l'Arctique : Nouvelle Guerre froide ou volonté d'exister?", extrait de *Passages et mers arctiques : géopolitique d'une région en mutation*, sous la direction de Frédéric Lasserre (Québec, Qc: Presses de l'Université du Québec, 2010), p. 100.

ressources à développer et financer dans une courte période. La Russie est également la seule Nation arctique qui a poursuivie la construction de brise-glaces lourds. Leur brise-glace à propulsion nucléaire "50 years of victory", comissionné en 2006, est le plus grand et puissant brise-glace au monde<sup>62</sup>.

Cette augmentation en fait de capacité arctique démontre que la Russie voit sa sécurité économique à long terme dans ses ressources nordiques. Bien que cette capacité militaire russe améliorée dans l'arctique donne également l'impression que la Russie se prépare à une bataille, il est clair pour le Kremlin que la provocation d'un conflit serait contre-productive à son but ultime de développer son économie. De plus, cette perception que la Russie se prépare à un conflit arctique à cause de ses investissements militaires pourrait être un simple résultat de sa situation géographique<sup>63</sup>.

Tel que décrit dans le premier chapitre de ce projet, la Russie possède de loin le plus vaste territoire arctique, ce qui peut expliquer en partie la quantité de ressources nécessaires pour assurer la simple surveillance et sécurité d'une telle région. Néanmoins, peu importe les justifications quant à l'expansion des ressources militaires russes dans l'Arctique, et bien qu'il ait pris certaines actions récentes dans le seul but de démontrer qu'il est toujours un joueur important sur la scène internationale, Moscou demeure

---

<sup>62</sup> Rob, Huebert, *The newly emerging...*, p. 17.

<sup>63</sup> *Ibid*, p. 16.

conscient que sa stabilité passe par une coopération arctique qui maintiendra la santé économique dont il jouit depuis maintenant une décennie<sup>64</sup>.

### **Le réalisme de la Norvège**

La Norvège apporte des solutions réalistes à ses problèmes potentiels de sécurité. Selon son Ministre des Affaires étrangères, J. G. Store, l'Arctique est une région où le niveau de tension pouvant mener à un conflit est bas, et il identifie la solution pour relever les défis dans cette région comme la présence des Norvégiens. De façon plus spécifique, cette présence pourrait s'effectuer par l'établissement d'une infrastructure qui permettrait la réalisation efficace d'opérations de surveillance et de recherche et sauvetage<sup>65</sup>. Considérant l'augmentation de la présence humaine par voie maritime ou aérienne, principalement sous la forme de transport et d'exploitation des ressources naturelles, l'accent placé sur la surveillance et la recherche et sauvetage est logique puisqu'elle assure la connaissance des activités arctiques et assure la sécurité des utilisateurs de cette région tout en maintenant une présence norvégienne. Le gouvernement norvégien croit également que le régime légal international actuel fourni par le CNUDM et l'Organisation maritime internationale est suffisant pour assurer la gouvernance adéquate de la région. C'est d'ailleurs l'avis des autres Nations circumpolaires.

---

<sup>64</sup> Kari, Roberts, "Jets, flags, and a new Cold war: Demystifying Russia's Arctic intentions", extrait de *The Arctic is Hot*, International Journal Volume 65 Numéro 4, sous la direction de D. Haglund et J. Jockel (Toronto, On: Canadian International Council, Automne 2010), p. 975.

<sup>65</sup> Norway, Norwegian Ministry of Foreign Affairs, *NATO review on Norwegian perspectives – Interview of Jonas Gahr Store* (Oslo: Government of Norway, 2009), [http://wn.com/Minister\\_of\\_Foreign\\_Affairs\\_\(Norway\)](http://wn.com/Minister_of_Foreign_Affairs_(Norway)), Internet, consulté le 28 février 2011.

La Norvège estime donc que cette région nécessite plus d'attention à cause de l'augmentation des activités économiques qui y prennent place suivant son accessibilité accrue, et non à cause d'une menace militaire conventionnelle. Cependant, son approche réaliste l'empêche tout de même de simplement éliminer la menace militaire de sa liste des problèmes possibles dans l'Arctique. Le simple fait que son voisin arctique soit nul autre qu'une des deux super-puissances mondiales est suffisant pour que la Norvège exerce un brin de logique quant à sa sécurité arctique.

Tel que décrit par R. Huebert, "[...] le défi central à la sécurité arctique de la Norvège est sa relation avec la Russie<sup>66</sup>." [Traduction libre] La Russie fait de réels efforts pour assurer la stabilité dans l'Arctique. Tel que décrit précédemment, Moscou met même l'accent sur l'importance de la coopération avec les autres Nations dans sa plus récente politique arctique. Cependant, malgré tous les efforts fournis par la Russie pour montrer ses bonnes intentions, la Norvège ne peut demeurer insensible aux importants investissements de nature militaire que la Russie effectue dans sa région nordique. Bien que la présence russe accrue dans l'Arctique puisse être justifiée par l'immensité de leur territoire nordique, il n'en demeure pas moins que leurs capacités militaires actuelles et futures appréciables peut représenter une menace potentielle pour les autres Nations arctiques. En janvier 2010 devant une assemblée d'universitaires, la Ministre de la Défense norvégienne G. Faremo, a clairement affirmé qu'alors que la Norvège ne voit pas de menace militaire immédiate provenant de la Russie, elle demeure tout de même inquiète que leurs relations puissent se détériorer dans le futur à cause de

---

<sup>66</sup> Rob, Huebert, *The newly emerging...*, p. 12.

questions nordiques<sup>67</sup>. Cette position explique probablement que la Norvège soit en pleine phase de réarmement de ses forces militaires, de loin la plus ambitieuse et onéreuse de toute l'histoire de ce pays.

À cet effet, son gouvernement investit d'énormes sommes d'argent pour l'achat de navires armés pouvant conduire des opérations arctiques, et de chasseurs modernes, capables de s'intégrer dans une opération de l'OTAN. Leurs navires de patrouille nordique Svalbard est un excellent exemple. Destinés à sa garde-côtière, ces navires sont cependant équipés d'armements et capables de conduire des opérations en milieu hostile, notamment de survivre dans un environnement Nucléaire, Biologique, et Chimique (NBC). Ces capacités de nature purement militaire sont difficiles à justifier lorsque de tels navires sont utilisés par une force essentiellement constabulaire afin d'effectuer la surveillance des pêches ou de la protection de l'environnement<sup>68</sup>. La participation de la Norvège au développement et à l'achat du chasseur F-35 est également un autre exemple de son désir d'augmenter sa capacité à défendre ses intérêts nationaux et de pouvoir le faire dans un contexte d'intervention de l'OTAN.

La politique arctique de la Norvège envoie donc des messages contradictoires quant à la possibilité d'une menace conventionnelle dans l'Arctique. D'un côté, sa politique explique clairement que la réglementation nécessaire est en place pour résoudre les litiges arctiques, et que la coopération existe déjà entre les Nations pour en assurer la sécurité. De l'autre, ses figures politiques mettent constamment l'accent sur le besoin de

---

<sup>67</sup> Grete, Faremo, *Capable and Ready for action Norway's Armed Forces 2010*, Discours prononcé par la Ministre de la Défense norvégienne devant la Société Militaire d'Oslo le 4 janvier 2010, <http://www.defpro.com/news/details/12437/>, Internet, consulté le 28 février 2011.

<sup>68</sup> Rob, Huebert, *The newly emerging...*, p. 14.

la Norvège d'assurer, seule ou avec l'aide de l'OTAN, la défense conventionnelle de sa portion de l'Arctique. De plus, sa politique arctique inclut également des investissements majeurs dans des équipements militaires, qui, bien qu'ils soient destinés à des fins constabulaires, demeurent capables de conduire des opérations militaires conjointes avec les autres membres de l'OTAN dans un environnement arctique. La Norvège, comme les autres Nations circumpolaires, souhaite donc une coopération accrue et semble écarter officiellement la possibilité d'une menace conventionnelle dans cette région. Cependant, les Norvégiens habitués à vivre à l'ombre d'un géant, font preuve de réalisme et se positionnent pour être prêts à défendre leurs intérêts dans l'éventualité d'un conflit nordique.

### **Le Danemark pragmatique**

Le Danemark, considéré comme l'une des Nations circumpolaires à travers son contrôle du Groenland, est conscient que les changements climatiques qui affectent l'Arctique créeront des défis dans cette région. Il est également conscient que ses capacités actuelles, pour relever ces défis, sont toutefois limitées. C'est pour cette raison que son gouvernement a publié récemment, en juin 2009, l'Entente de la Défense du Danemark 2010-2014. Cette entente définit les priorités dans les politiques de défense, le budget pour la période couverte, et donne des directives au sujet des investissements en capacités, spécifiquement sur celles qui seront nécessaires dans l'Arctique<sup>69</sup>.

---

<sup>69</sup> Denmark, Danish Ministry of Defence, *Danish Defence Agreement 2010-2014* (Copenhagen: Government of Denmark, June 2009), <http://merln.ndu.edu/whitepapers/Denmark2010-2014English.pdf>, Internet, consulté le 28 février 2011.

Le Danemark a toutes les raisons de rechercher la coopération. Le plus petit pays arctique en fait de population, d'économie et de force militaire, sa politique arctique met beaucoup d'emphase sur la coopération des Nations dans cette région. De plus, avec le récent référendum sur l'indépendance du Groenland, le Danemark voyant son contrôle menacé sur ses propres ressources nordiques, a avantage à entretenir des ententes et sécuriser ses droits dans la région arctique. Le référendum suggérant l'indépendance du Groenland a reçu un support de loin majoritaire de la part de ses habitants en 2008. Bien qu'elle soit loin d'être réalisée, cette indépendance amorcée ensuite en 2009 accorderait les droits sur les ressources arctiques au Groenland, une perte potentiellement majeure pour le Danemark.

Un peu à la manière des Etats-Unis mais à une moindre échelle, le Danemark n'a pas cessé d'investir dans ses forces militaires dans la période post-Guerre froide<sup>70</sup>. Possédant une force militaire petite mais professionnelle, le Danemark mise sur le développement de forces polyvalentes en s'assurant que tous ses nouveaux investissements pourront servir pour des fins militaires ou constabulaires autant dans un environnement nordique que dans n'importe quel autre théâtre. De ses plus récents investissements, on compte l'addition de frégates armées de classe Agdlek pouvant opérer dans des eaux couvertes de glaces, de bateaux de patrouille arctique de classe Knud Ramussen également armé, et finalement le déploiement d'un groupe de chasseur F-16 qui patrouillera le ciel du Groenland<sup>71</sup>.

---

<sup>70</sup> Rob, Huebert, *The newly emerging...*, p. 10.

<sup>71</sup> *Ibid*, p. 10.

Cependant, l'investissement le plus significatif est certainement la création d'un Commandement danois de l'Arctique. Créé en combinant les Commandements du Groenland et de Faroe, ce commandement est responsable de la Force de réponse arctique danoise qui complète toutes opérations nordiques de défense, de surveillance, et de recherche et sauvetage. Cette nouvelle organisation permet un contrôle plus efficace des ressources militaires danoises, mais elle fournit également au Danemark un moyen de coordonner ses opérations nordiques avec celles des autres Nations arctiques et ainsi de développer la coopération arctique. Ce commandement a d'ailleurs récemment permis la planification et l'exécution d'un exercice militaire conjoint avec le Canada lors de l'Opération Nunavut, une opération visant la surveillance du centre de l'Arctique par l'entremise de patrouilles conduites sur l'Île Ellesmere<sup>72</sup>. Une telle opération conjointe en arctique aurait été impensable il y a quelques années et représente l'une des initiatives de la politique arctique danoise. Par ce genre d'opération internationale, le gouvernement du Danemark initie en fait une analyse des avantages possibles pour ses forces militaires à collaborer davantage dans l'Arctique. À titre d'exemple, le Ministère de la défense du Danemark analyse présentement les bénéfices potentiels d'opérations de surveillance conjointes avec les autres Nations arctiques. Cet esprit de coopération amène même le Danemark à considérer l'Union européenne ou l'OTAN comme acteurs possibles dans la sécurité de l'Arctique. Cette idée, également partagée par la Norvège qui cherche aussi à maintenir son statut au sein de l'OTAN, est loin de plaire aux trois autres Nations circumpolaires.

---

<sup>72</sup> Canada, National Defence, *The evolution of Arctic Security...*, p. 18.

Le Danemark a choisi la voie du pragmatisme. Limité par ses ressources, la Nation danoise a tout à gagner à encourager la collaboration et le partage des tâches dans cette région. Les investissements en forces militaires pouvant opérer dans le théâtre arctique ne sont pas fait par le Danemark pour se défendre contre une menace militaire conventionnelle. Dans le contexte danois, ces capacités servent plutôt à assurer une présence danoise significative dans le Nord, à maintenir son influence à la table du Conseil de l'Arctique, et finalement à lui fournir les outils nécessaires afin que le Danemark puisse s'impliquer épaule à épaule, et au même niveau que les autres Nations circumpolaires.

### **Les intérêts arctiques de l'Union Européenne et de la Chine**

Bien qu'ils n'aient aucun littoral arctique, plusieurs autres États ou organisations ont des intérêts marqués pour cette région. Deux des plus actifs, l'Union européenne (UE) et la Chine ont certainement reçu le plus d'attention de la part des médias et des universitaires. Mais qu'ont-ils à gagner dans une région qui leur est si lointaine? Leur implication est-elle motivée par la crainte qu'un conflit a le potentiel d'émerger autour des ressources arctiques ? Cette section explorera ces questions et fera l'analyse des intérêts arctiques de ces deux importants acteurs géopolitiques.

L'UE travaille activement depuis près d'une décennie à définir son rôle pour la région arctique. Ses actions sont rapidement devenues plus concrètes à mesure que l'attention mondiale s'est portée vers la région nordique due aux effets du réchauffement climatique, mais également suite à des événements médiatisés tels que le drapeau russe déposé sous la banquise du Pôle Nord et les démarches du Groenland pour achever son indépendance du Danemark, membre de l'UE et important fournisseur de ressources

marines pour cette même organisation, notamment en produits de la pêche arctique. L'UE a à ce jour publié deux documents qui jettent les bases de sa future politique arctique. Intitulés "L'Union européenne et la région arctique" et "Les conclusions du Conseil sur les défis arctiques" [Traduction libre], ces deux documents sont suffisamment détaillés pour indiquer la direction et le focus adoptés par l'UE.

De façon générale, ces documents clés de l'UE soutiennent qu'un conflit arctique a le potentiel de se développer autour d'une compétition pour les ressources, les frontières et les voies maritimes<sup>73</sup>. Ce focus de l'UE devrait être le sujet d'un intérêt soutenu du Canada puisqu'il sous-entend des intérêts européens envers les ressources naturelles et produits des pêches dans les eaux de l'Archipel canadien et du Groenland, le litige frontalier de l'Île Hans, et la controverse entourant le PNO. Afin de résoudre ces litiges potentiels, les énoncés de l'UE ont initialement soutenu qu'une gouvernance améliorée et plus robuste était nécessaire dans cette région.

L'opinion de l'UE à cet effet a changé au cours des dernières années puisqu'elle soutenait que la structure de gouvernance actuelle, avec en son centre le Conseil de l'Arctique, était insuffisante et inefficace pour assurer l'ordre et la coopération dans cette région. L'UE a depuis modifié son discours et soutient maintenant que la structure de gouvernance est appropriée mais qu'elle devrait davantage faire l'application des ententes et réglementations existantes<sup>74</sup>. Cette perception de la situation dans cette région diffère

---

<sup>73</sup> Commission of the European communities, *Communication from the Commission to the European Parliament and the Council: The European Union and the Arctic region* (Brussels: European Union, 2008), [http://eeas.europa.eu/arctic\\_region/docs/com\\_08\\_763\\_en.pdf](http://eeas.europa.eu/arctic_region/docs/com_08_763_en.pdf), Internet, consulté le 28 février 2011.

<sup>74</sup> Council of the European Union, *Council conclusions on the Arctic issues*, 2985<sup>th</sup> Foreign Affairs Council Meeting (Brussels: European Union, 2009), [http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/pdf/arctic\\_council\\_conclusions\\_09\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/pdf/arctic_council_conclusions_09_en.pdf), Internet, consulté le 28 février 2011.

de celle des Nations arctiques en ce que ces dernières ont affirmé dès le départ que les ententes et règles actuellement en place, telle la CNUDM, sont suffisantes pour gérer les litiges présents et potentiels. Une affirmation qu'ils ont officialisée dans la Déclaration d'Ilulissat en mai 2008, soulignant de ce fait la suffisance des règles actuellement en place, et au mécontentement de l'UE, affirmant que le groupe des cinq Nations circumpolaires ne nécessite aucune aide extérieure pour résoudre les litiges arctiques.

Les positions de l'UE peuvent suggérer que l'organisation voit des conflits potentiels dans l'Arctique. Ce n'est pas le cas. Les affirmations de l'UE quant aux faiblesses de la réglementation existante, servent en fait à solidifier leur requête d'obtenir un accès au Conseil de l'Arctique en démontrant qu'ils ont des intérêts dans cette région au même titre que les Nations arctiques et qu'ils sont en mesure de participer activement à sa gouvernance. L'UE tente notamment de démontrer ses actions concrètes pour l'Arctique par de multiples engagements dans sphère de la protection et de la recherche environnementale<sup>75</sup>. Il n'est cependant pas acquis que l'UE réussira à convaincre le Conseil de l'Arctique de son utilité dans la gouvernance de cette région.

La Chine a récemment été mise sous les projecteurs des médias et des académiques comme étant bien sûr une super-puissance qui se développe, mais également comme un acteur arctique potentiel. Selon ces sources, l'idée suggérée est que la Chine porte son regard sur l'Arctique car elle est en recherche active de ressources minérales nécessaires à sa production industrielle massive, et qu'elle s'intéresse à des

---

<sup>75</sup> Dimitri, Desbeek, *Vers une politique arctique de l'Union Européenne : Actions et perspectives* (Sarrebruck, Allemagne : Éditions universitaires européennes, 2010), p. 37.

voies maritimes raccourcies qui faciliteraient son commerce<sup>76</sup>. En considération cette idée, sans suggérer que la Chine représente une menace militaire pour les ressources arctiques, l'impression demeure tout de même que la poursuite des intérêts chinois dans l'arctique laisse planer une menace de conflit sur cette région. Les simples faits que l'économie de la Chine repose sur ses échanges étrangers et que 46% de son PNB dépend de sa capacité à faire transiger des ressources ou produits par ses voies commerciales ne font qu'ajouter du poids à cette thèse<sup>77</sup>. Par contre, bien que la Chine possède déjà un brise-glace pour la recherche scientifique (le XueLong), elle n'a pas encore investi dans la construction de transporteur-lourds brise-glaces pouvant potentiellement utiliser le PNO ou la RMN de façon sécuritaire. Premier indice que cette perception puisse être faussée. Il demeure certain que la Chine affiche de l'intérêt pour cette région. Son application en 2008 auprès du Conseil de l'Arctique afin d'obtenir le statut d'observateur en fait foi. Cependant, c'est la raison de cet intérêt qui demeure incertaine pour les observateurs de la scène arctique.

La désertification de la Chine est un des plus grands problèmes auquel elle devra faire face dans les prochaines décennies. Sa consommation massive de ressources, due à son industrie qui se développe à un rythme effréné et à sa démographie imposante qui ne cesse de croître, a un impact grandissant sur son environnement et est à même d'épuiser sa réserve de ressources naturelles. Les changements climatiques qui affectent la planète ont donc fait croître l'inquiétude chez le gouvernement chinois qui appréhende les

---

<sup>76</sup> Frédéric, Lasserre, *China and the Arctic : Threat or cooperation potential for Canada*, Conseil International du Canada, China Papers no 11 (Toronto, On: Conseil International du Canada, 2010), p. 3.

<sup>77</sup> Joseph, Spears, "China and the Arctic : The awakening of Snow Dragon", The Jamestown Foundation, [http://www.jamestown.org/single/?no\\_cache=1&tx\\_ttnews%5Btt\\_news%5D=34725](http://www.jamestown.org/single/?no_cache=1&tx_ttnews%5Btt_news%5D=34725), Internet, consulté le 4 mars 2011.

impacts environnementaux négatifs de ses changements sur son territoire et sur ses ressources naturelles se faisant déjà rares<sup>78</sup>.

La Chine reconnaît que la richesse en ressources naturelles de l'Arctique aurait le potentiel de favoriser son économie, mais elle soutient que ses intérêts dans cette région sont tous liés à la recherche afin d'améliorer sa compréhension des changements climatiques et leurs impacts sur l'environnement de la Chine. Considérant que la désertification des régions agraires les plus fertiles de la Chine est un de ses plus sérieux problèmes, cette hypothèse que les intérêts de la Chine dans l'Arctique se situent au niveau de la recherche environnementale devient de plus en plus plausible, et écarte l'idée que sa présence dans cette région est le prélude à une compétition pour les ressources naturelles qui s'y trouvent<sup>79</sup>.

### **La mauvaise impression**

Tel qu'il fut montré en début de chapitre, une impression persiste que la sécurité dans l'Arctique canadien est menacée par une compétition pour les ressources naturelles qui abondent dans cette région. Cette impression est également renforcée par les messages alarmistes du gouvernement canadien, d'académiques et des médias qui suggèrent que les États arctiques redéfinissent leurs politiques de défense en s'armant de nouvelles capacités militaires nordiques pour faire face à un tel conflit. Bien que le public canadien puisse être tenté de sauter aux conclusions et de voir ces actions des Nations arctiques comme le prélude d'une telle compétition, il faut plutôt qu'il voit ces

---

<sup>78</sup> Frédéric, Lasserre, *China and the Arctic : Threat or cooperation...*, p. 7.

<sup>79</sup> *Ibid*, p. 7.

actions comme une réaction naturelle à l'évolution des défis en matière de sécurité arctique qui ont changés depuis la fin de la Guerre froide.

Comme il a été démontré, les défis en matière de sécurité arctique d'aujourd'hui sont étroitement liés aux changements climatiques et à l'augmentation d'activités humaines dans cette région. Les besoins en sécurité contemporaine sont désormais principalement liés à la surveillance de cette région, à la protection de l'environnement, et à la recherche et sauvetage. Les investissements en capacités militaires et les actions politiques des Nations arctiques ne doivent donc pas être perçues comme une préparation à un conflit potentiel, mais bien en un effort de s'équiper avec les outils les mieux adaptés pour remplir ces besoins. L'environnement extrême de l'Arctique, tel que décrit dans le premier chapitre, nécessite le déploiement de capacités robustes, polyvalentes, et possédant l'entraînement leurs permettant de survivre et de conduire une variété importante d'opérations dans cette région. Le maintien des capacités militaires américaines et russes imposantes dans le Nord, et les équipements arctiques modernes et polyvalents des Danois et des Norvégiens sont d'excellents exemples. Ces Nations ne tentent en fait que de s'assurer qu'ils auront à leur disposition toutes les ressources matérielles nécessaires pour assurer la bonne gouvernance de leurs portions respectives de l'Arctique. Pour ce qui est des efforts de l'UE pour gagner sa place à la table du Conseil de l'Arctique, ou de l'implication croissante de la Chine dans les questions nordiques, ces dernières veulent seulement obtenir le droit d'influencer les actions du Conseil de l'Arctique, ou simplement de comprendre les effets futurs des changements climatiques sur leur pays.

Le troisième chapitre de ce projet a exploré les nouveaux défis en matière de sécurité qui sont présentés par l'accessibilité de l'Arctique, les différents acteurs géopolitiques évoluant dans cette région et leurs politiques arctiques respectives. L'analyse finale de ces défis et des réponses des Nations arctiques a démontré que la militarisation pour fin de défense contre une menace militaire conventionnelle ne représente pas les intentions réelles de ces États nordiques. Elle a aussi mis en évidence les efforts évidents qui sont déployés pour sécuriser cette région et le nouvel esprit de coopération qui se développe entre les Nations arctiques. Cependant, des questionnements demeurent concernant la position canadienne. Comment le Canada compte-t-il relever ces défis en matière de sécurité arctique? Sa politique arctique se compare-t-elle ou même se mesure-t-elle favorablement par rapport aux autres Nations nordiques? Ces questions seront répondues dans le prochain chapitre.

## CHAPITRE 4 – LE CANADA D’ABORD MAIS EN COOPÉRANT

On ne défend pas la souveraineté nationale avec des drapeaux, des rhétoriques électorales à bon marché, ou des campagnes de publicité. Vous avez besoin de forces sur le terrain, de bateaux dans la mer et d’une surveillance appropriée<sup>80</sup>.

Stephen Harper, Premier-Ministre, 2005

Au Canada comme dans les autres Nations circumpolaires, le Nord continue de prendre de plus en plus d’importance et de place dans les arènes politiques. Les territoires nordiques canadiens par exemple, sont en voie de "[...] sortir de la périphérie du théâtre politique canadien suite à des réformes politiques, à des dialogues renouvelés entre les différents palliers de gouvernement, et à une décentralisation du pouvoir fédéral qui a favorisé l’émergence d’une nouvelle gouvernance au sein de ces territoires<sup>81</sup>."

[Traduction libre] De façon similaire, mais à plus grande échelle, les Nations circumpolaires, malgré un vaste éventail d’intérêts divergeants, sont également en voie de devenir un corps coordonné et synchronisé sur le même but; celui de faire de l’Arctique une région où la coopération entre les Nations permettra le développement de leurs communautés et ressources nordiques en maintenant le besoin d’assurer la sécurité de cette région.

Le gouvernement canadien a déjà amorcé le virage arctique. Bien qu’il ait à quelques reprises envoyé des messages ambigus au public canadien, il n’en demeure pas moins qu’il a pris des mesures concrètes à travers des politiques arctiques afin d’assurer

---

<sup>80</sup> P. Whitney, Lackenbauer, et Peter, Kikkert, *Canadian Forces and Arctic sovereignty : debating roles, interests, and requirements, 1968-1974*, édité par P.W. Lackenbauer et P. Kikkert (Waterloo, ON: Laurier Centre for Military Strategic and Disarmament Studies, 2010), p. 3.

<sup>81</sup> Canada, National Defence, *DND and CF Engagement...*, p. 2.

le développement de cette région, mais surtout de voir à la sécurité du territoire canadien. On n'a qu'à penser aux vives réactions du gouvernement lors des incidents de l'Île Hans, ou lors des vols de bombardiers russes à proximité de l'espace aérien canadien. À ces deux occasions, la couverture médiatique laissa le goût amer au public canadien que le pays éprouvait des lacunes certaines à défendre ses frontières, et qu'un conflit pour les ressources arctiques pointait désormais à l'horizon. D'un autre côté, le discours alarmiste du gouvernement à ces deux occasions, lui aura permis d'accumuler du momentum afin de mettre différentes politiques arctiques sur la table, les plus ambitieuses dans l'histoire du pays.

Pour la première fois depuis la création du Dominion, le gouvernement canadien tente de s'éloigner d'une approche arctique réactive en se dotant des moyens qui lui permettront d'effectuer un contrôle positif sur ce qui se passe dans ses frontières nordiques. Des ressources limitées le forçant à réagir d'une crise à l'autre, le gouvernement canadien est en voie de se doter des capacités autant organisationnelles que matérielles qui lui permettront de devenir un joueur important et une force incontournable dans la région circumpolaire. Mais quels ont été les éléments déclencheurs d'un tel changement cap? La nouvelle politique arctique canadienne sera-t-elle suffisante pour contrer les menaces potentielles à la sécurité dans l'Arctique canadien et dans la région circumpolaire?

Ce dernier chapitre démontrera le chemin parcouru et l'évolution de la compréhension des défis arctiques en matière de sécurité par les gouvernements canadiens des dernières décennies. Il expliquera également les capacités arctiques promises dans la plus récente politique arctique canadienne. Il conclura en démontrant

que le manque de momentum dans les projets d'acquisition de capacités arctiques force déjà le gouvernement actuel à faire preuve d'un esprit de coopération en matière de sécurité dans sa région nordique.

### **L'évolution de la réponse des gouvernements canadiens successifs**

La position des gouvernements canadiens sur l'Arctique a énormément évoluée depuis la traversée du PNO par le SS Manhattan en 1969. D'une posture à l'origine réactive, ces derniers ont graduellement transité vers une approche proactive, placant les intérêts arctiques à l'avant-scène des politiques canadiennes de façon régulière. Le virage arctique canadien mentionné en début de chapitre s'est en fait clairement amorcé avec l'attaque sur les tours jumelles du WTC en 2001. Il est plutôt aisé de faire cette distinction puisque la décennie précédant ce sombre évènement fût caractérisée par d'importantes coupures et une réduction marquée des capacités arctiques canadiennes.

L'effondrement de l'Union soviétique au début des années 1990 modifia considérablement l'ordre mondial et signifia pour l'Amérique du Nord que la menace nucléaire avait pris fin. Le nouveau gouvernement libéral de Jean Chrétien profita de cette occasion pour mettre en oeuvre sa plateforme électorale en amorçant une période de compression budgétaire. Le Canada, émergeant tout juste de la crise économique de 1973, faisait face en 1980 à une des plus grandes crises économiques de son histoire. Le gouvernement était désormais "[...] en récession avec un déséquilibre budgétaire structurel, qui s'était vite transformé en spirale déficitaire<sup>82</sup>". Avec son Livre blanc de

---

<sup>82</sup> Marcelin, Joanis, "La crise financière et le déficit zero : Le Canada flirte avec les démons de son passé", Extrait de *Policy Options*, février 2009, <http://www.irpp.org/po/archive/feb09/joanis.pdf>, Internet, consulté le 1 avril 2011.

1994, le gouvernement Chrétien démontra clairement ses intentions d'éliminer le déficit budgétaire, mais également les moyens les plus rapides d'y parvenir. Le Ministère de la Défense et celui de l'Arctique canadien furent alors deux des victimes principales du gouvernement Chrétien, voyant les dépenses militaires diminuer de 15 milliards de dollars sur 15 ans, et les effectifs réduits de 25% sur les cinq années qui suivirent la parution du Livre blanc, mais également diminuant l'accent sur le Nord canadien<sup>83</sup>. En fait, le seul élément nordique conservé dans le Livre blanc concernait la présence des Rangers dans l'Arctique. Ces derniers considérés comme un important facteur socioéconomique pour les communautés nordiques et comme "[...] une dimension importante de notre identité", virent en fait une augmentation de leurs effectifs et une amélioration de leurs capacités à patrouiller la région nordique<sup>84</sup>.

Le gouvernement libéral de l'époque, toujours motivé par la disparition de la menace soviétique et ses efforts de redressement budgétaire, plaça donc de côté l'aspect de la défense et de la sécurité de l'Arctique par les Forces canadiennes pour miser davantage, dans une pure tradition libérale, sur la diplomatie et la coopération pour assurer le développement et la gouvernance de cette région. C'est ainsi que la Déclaration d'Ottawa fut ratifiée le 19 septembre 1996, voyant la création du Conseil de l'Arctique qui allait fournir aux Nations arctiques, dont le Canada qui présida le Conseil dans son année de création, une opportunité d'adresser leurs inquiétudes et défis communs. Bien que la participation active du Canada dans le Conseil de l'Arctique lui

---

<sup>83</sup> Études canadiennes, *La défense du Canada : La défense et l'économie*, Série Réalités canadiennes, [http://www.mta.ca/faculty/arts/canadian\\_studies/francais/realites/defense/index.htm](http://www.mta.ca/faculty/arts/canadian_studies/francais/realites/defense/index.htm), Internet, consulté le 1 avril 2011.

<sup>84</sup> Elizabeth, Sneyd et Andrea, Charron, "Sécurité dans l'Arctique...", p. 83.

permet de s'impliquer dans les questions de développement et de la protection de l'environnement dans cette région, la défense et la sécurité même de l'Arctique canadien n'y étaient pas abordées et donc n'ont connu aucune évolution jusqu'au début des années 2000.

L'attaque terroriste sur la ville de New York le 11 septembre 2001 fut le point tournant qui amena la communauté internationale, incluant le Canada, à revoir non-seulement leur implication en matière de défense et de sécurité sur le globe, mais aussi à même leurs propres frontières<sup>85</sup>. C'est au cours de cette période que "[...] l'idée d'un périmètre de sécurité autour du continent nord-américain (y compris l'Arctique) fit irruption<sup>86</sup>". Cette idée, considérant désormais l'Arctique comme un théâtre d'opération important, encouragea le gouvernement canadien à l'inclure dans une nouvelle politique de défense. À cet effet, le gouvernement libéral Martin de 2005 publia son *Énoncé de Politique Internationale du Canada (EPIC) – Fierté et influence : Notre rôle dans le monde - Défense*, qui suggérait que les opérations des Forces canadiennes pourraient augmenter avec l'accroissement des activités dans le Grand Nord<sup>87</sup>. Cet EPIC mentionnait également la possibilité d'accroissements du trafic aérien et maritime dans l'Arctique, de l'utilisation possible du Nord comme porte d'entrée au terrorisme, et finalement de l'augmentation de la surveillance dans cette

---

<sup>85</sup> Kyle D., Christensen, *Arctic Maritime Security...*, p. 3.

<sup>86</sup> Elizabeth, Sneyd et Andrea, Charron, "Sécurité dans l'Arctique...", p. 84.

<sup>87</sup> Canada, National Defence, *Canada's international policy statement – A role of pride and influence in the world – Defence* (Ottawa : Government of Canada, 2005), p. 19.

région. Bien qu'aucun plan d'action nordique ne fut annoncé dans cet EPIC, et même si ce fut de façon limitée, c'était la première fois en une décennie que des questions arctiques apparaissaient dans une politique publiée par le gouvernement.

C'est avec le changement de gouvernement en 2006 que l'Arctique prit une place importante sur la scène politique et que des engagements concrets furent pris par le gouvernement conservateur de Stephen Harper lorsqu'il mit l'accent sur la reconstruction des capacités arctiques des départements et agences gouvernementaux. À ce moment, le Canada fut en fait une des premières Nations arctiques à annoncer la reconstruction de sa capacité nordique en matière de défense et de sécurité<sup>88</sup>. Mettant l'EPIC des libéraux de côté, le gouvernement Harper annonça clairement ses mesures nordiques lors du Discours du trône de 2007, durant lequel il décrivit ses intentions de mettre de l'avant une stratégie nordique intégrée visant à favoriser le développement d'une région arctique forte pour les Canadiens du Nord et leurs compatriotes du Sud<sup>89</sup>. Cette stratégie visait spécifiquement quatre piliers distincts soit; la souveraineté, le développement économique et social, la protection de l'environnement, et la gouvernance. Sous cette stratégie, le gouvernement Harper a d'ailleurs développé des initiatives significatives telles la construction d'un brise-glace lourd pour la Garde-côtière, la

---

<sup>88</sup> Rob, Huebert, *The newly emerging...*, p. 6.

<sup>89</sup> Canada, Bureau du Conseil privé, *Discours du Trône ouvrant la deuxième session de la 39<sup>ième</sup> législature du Canada* (Ottawa : Gouvernement du Canada, 2007), <http://www.pco-bcp.gc.ca/index.asp?lang=fra&page=information&sub=publications&doc=sft-ddt/2007-fra.htm>, Internet, consulté le 1 avril 2011.

mise en place de nouvelles règles de rapport des navires étrangers lorsqu'ils pénètrent la zone économique exclusive du Canada (NORDREG), le développement des ressources géologiques du Nord notamment par l'identification des bassins de ressources naturelles, et l'aide financière nécessaire pour développer la gouvernance par les communautés nordiques.

Cependant, ce n'est qu'en mai 2008 que le gouvernement Harper publia une politique de défense plus détaillée dans un document appelé *Le Canada d'abord*. Cette politique de défense prend toute son importance pour l'Arctique canadien en ce que le gouvernement y expose ses inquiétudes face aux défis qui seront apportés par une région arctique plus accessible, mais aussi la possibilité que les Forces canadiennes soient appelées à y intervenir.

[...] ces changements [climatiques] amènent la promesse de bénéfices substantiels pour le Canada, ils permettent également à de nouveaux défis d'atteindre nos côtes. Ils pourraient aussi ouvrir la voie à l'augmentation d'activités illégales lourdes de conséquences pour la souveraineté et la sécurité du Canada et pourraient entraîner la nécessité d'obtenir de nouveau le soutien des militaires<sup>90</sup>. [Traduction libre]

À la lecture du document *Le Canada d'abord*, et ce même si le gouvernement Harper s'est appliqué à ne pas énoncer clairement que le Canada a délaissé sa région nordique pendant des décennies, on peut tout de même y déceler l'inquiétude des conservateurs quant à la capacité du Canada à défendre et à assurer la sécurité de sa portion de l'Arctique. Comme il a été expliqué précédemment, et bien qu'il n'y ait pas de menace conventionnelle dans l'Arctique,

---

<sup>90</sup> Canada, National Defence, *Canada First...*, p. 6.

l'année 2008 vit plusieurs évènements qui attisèrent les inquiétudes de la population et fournirent un momentum politique au gouvernement. On n'a qu'à penser à la visite de l'Île Hans par les Danois, aux vols arctiques des bombardiers russes, et par le dépôt sur le sol marin du Pôle Nord d'un drapeau russe.

*Le Canada d'abord*, bien qu'il soit un document clé servant à démontrer que le gouvernement canadien a l'intention d'assumer ses responsabilités dans l'Arctique, demeure avare en explication de mesures concrètes qui seront prises afin d'augmenter les capacités arctiques canadiennes. En fait, la seule mention que les capacités arctiques seront augmentées concerne l'achat de six à huit navires de patrouille arctique, un effort insignifiant quand on pense aux projets d'amélioration des capacités nordiques annoncés récemment par les autres Nations arctiques<sup>91</sup>. Cependant, *Le Canada d'abord* devait simplement servir de tremplin à une politique de défense et de sécurité nordique plus robuste que le gouvernement Harper publia le 26 juillet 2009 en tant que sa *Stratégie pour le Nord du Canada – Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir*.

---

<sup>91</sup> Canada, National Defence, *Canada First...*, p. 16.

### **Les manquements canadiens actuels en fait de capacité sont-ils surmontables?**

Au même moment que j'entend des membres honorables s'exprimer haut et fort sur des tons patriotiques que l'on doit résister à une intrusion de la souveraineté canadienne dans l'Arctique, le Ministre de la Défense Nationale vient tout juste de dire que nous augmenterons notre présence dans l'Arctique canadien avec près de cinquante soldats... Je ne peux m'empêcher d'avoir la même impression que celle créée par Don Quichote faisant face à ses moulins-à-vent<sup>92</sup>.

Walter Dinsdale, Ministre des affaires nordiques, 1970

Le Nord canadien accuse des retards certains en fait de capacités lorsque comparé aux autres Nations arctiques. Que ce soit sur le plan du développement économique et démographique tel que couvert dans le premier chapitre de ce projet, ou sur les capacités militaires actuelles des autres Nations arctiques comme démontré dans le chapitre précédent, le Canada ne fait pas bonne figure. On n'a qu'à penser à sa population nordique à la démographie anémique figurant à l'avant dernier rang des Nations arctiques, juste devant le Groenland, pour se rendre compte que le Canada a du chemin à faire. Il en est de même à ce jour, de ses capacités arctiques en matière de défense et de sécurité. Le Canada a rarement investi pour développer cette capacité, préférant lui attribuer des ressources en quantités et qualités souvent dérisoires, et de façon sporadique, à mesure que les crises arctiques se présentaient. Cependant, avec sa *Stratégie pour le Nord du Canada – Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir*, le gouvernement actuel semble vouloir reprendre son territoire arctique en main.

---

<sup>92</sup> P. Whitney, Lackenbauer et Peter, Kikkert, *Canadian Forces...*, p. 38.

La *Stratégie pour le Nord du Canada* de 2009 est basée sur les quatre piliers énoncés lors du Discours du trône de 2007. En ce qui concerne le Ministère de la Défense Nationale, sa contribution se concentre principalement sur le pilier de la souveraineté et de la sécurité. Selon le plan du gouvernement Harper, les Forces canadiennes sont une pièce maîtresse dans la souveraineté et la sécurité arctique. Les FC doivent cependant accomplir ce rôle en collaboration avec d'autres départements ou agences fédérales, notamment la GRC et la Garde-côtière canadienne (GCC), non-seulement pour conduire des opérations nordiques plus efficaces mais principalement parce que les capacités limitées de chacune de ces organisations nécessitent le support mutuel des autres pour accomplir leurs tâches dans l'Arctique. Bien que les responsabilités nordiques reposent principalement sur les autres départements et agences fédéraux, ils doivent constamment demander le soutien des FC à cause de leurs capacités uniques mais polyvalentes leur permettant de conduire des opérations à grande échelle, et ce dans les conditions les plus difficiles. De façon primaire, les FC contribuent à augmenter la sécurité et à démontrer la souveraineté canadienne par des opérations de surveillance et de contrôle, et par leur visibilité dans cette région. C'est donc avec une intention d'augmenter la capacité à accomplir ces tâches que la *Stratégie pour le Nord du Canada* comprend une suite d'initiatives visant toutes à améliorer les capacités nordiques des agences et départements fédéraux.

La souveraineté et la sécurité semblent être à l'avant-plan de l'agenda du gouvernement actuel. En effet, il est facile de le constater par les investissements importants annoncés afin d'augmenter la présence canadienne aussi bien en mer,

dans les airs, et sur le sol arctique. Ces investissements incluent, sur le plan des capacités terrestres, l'établissement d'un centre d'entraînement militaire à Resolute Bay, ainsi que l'augmentation et la modernisation du programme des Rangers canadiens. Sur le plan des capacités maritimes, les investissements comprennent la construction d'installations d'accostage et de ravitaillement en eaux profondes à Nanisivik, l'achat d'un brise-glace de classe polaire pour remplacer le CCGS Louis St-Laurent vieillissant, et l'achat de six à huit navires de patrouille arctique pour la marine des FC qui lui permettront de patrouiller le PNO dans la saison navigable et ses frontières maritimes pendant le reste de l'année. Pour ce qui est des investissements en matière de capacités aériennes, le gouvernement a misé sur le projet Polar Epsilon, le programme de surveillance spatiale utilisant le satellite Radarsat II, visant à accroître la capacité des FC à surveiller le territoire arctique canadien et ses frontières maritimes<sup>93</sup>.

Bien que ces initiatives se comparent favorablement sur la planche à dessin avec les capacités nordiques de quelques-unes des Nations arctiques, excluant bien sûr les Etats-Unis et la Russie qui sont dans une classe à part par le simple fait de leurs économies et démographies importantes, les investissements du gouvernement canadien semblent actuellement progresser trop lentement pour se mesurer de façon réelle à la Norvège, au Danemark qui ont tous deux des capacités arctiques modernes et déjà opérationnelles. Il est même légitime de se questionner sur l'état de préparation qui aura été atteint par le Canada lorsque les

---

<sup>93</sup> Canada, Gouvernement du Canada, *Stratégie pour le Nord du Canada – Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir* (Ottawa : Government of Canada, juillet 2009), p. 11.

changements climatiques auront finalement rendu la région arctique accessible en tout temps au commerce, au développement, et au tourisme. Sera-t-il prêt?

À titre d'exemple, en janvier 2010, les appels d'offre aux représentants de l'industrie maritime concernant la flotille de navires de patrouille arctique n'avaient toujours pas été envoyés. De plus, bien que les FC sont toujours confiantes que les premiers navires seront opérationnels en 2014, des questionnements sont toujours en cours au parlement concernant la capacité de la marine canadienne en fait d'expertise et de personnel afin d'accepter cette nouvelle tâche de patrouiller l'Arctique aux côtés de la GCC<sup>94</sup>. Dans une même veine, la construction du brise-glace polaire pour la GCC n'a pas encore débuté puisque les appels d'offre n'ont toujours pas été émis. Bien que le gouvernement ait identifié l'année 2017 pour la mise en opération de ce navire, il est peu probable que cet objectif soit atteint vu l'absence de momentum du projet<sup>95</sup>. Sur une note plus positive, l'Agence spatiale canadienne a réussi à mettre Radarsat II en orbite en juillet 2009. Le satellite faisant parti du projet Polar Epsilon fonctionne à ce jour tel qu'il était prévu en fournissant de l'imagerie satellite qui facilite la surveillance de l'Arctique, et le programme de remplacement est déjà en branle<sup>96</sup>.

---

<sup>94</sup> George, Macdonald, *The Canada First Defence Strategy – One year later* (Calgary, AB : Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, October 2009), p. 6.

<sup>95</sup> Rob, Huebert, *The newly emerging...*, p. 8.

<sup>96</sup> *Ibid*, p. 9.

Bien que cette réussite aérospatiale soit une excellente nouvelle en référence à la *Stratégie pour le Nord du Canada*, elle demeure cependant une des seules preuves tangibles que le gouvernement actuel met les efforts nécessaires à l'accomplissement de sa stratégie visant à assurer la souveraineté et la sécurité de l'Arctique canadien. De ce fait, à moins que l'industrie maritime canadienne ne commence à faire flotter des nouveaux navires, et à moins que des progrès ne deviennent visibles quant à la construction de nouvelles infrastructures à Resolute Bay et à Nanisivik, la *Stratégie pour le Nord du Canada*, en fait de capacités matérielles tangibles, ne demeurent qu'une simple liste de promesses électorales. Ou serait-ce plutôt une autre réaction à une crise arctique tant représentative de l'histoire arctique canadienne? Heureusement, l'absence de menace conventionnelle dans l'Arctique, et la mince probabilité qu'une compétition pour les ressources nordiques ne se développe malgré l'accessibilité accrue de cette région, laisse un peu de répit au gouvernement actuel et lui permet d'explorer une piste telle la coopération interagence et même internationale.

### **L'importance de la coopération**

Les nouveaux défis en matière de sécurité arctique auxquels le Canada devra faire face sont de nature très complexes et sont bien loin des menaces militaires conventionnelles de la Guerre froide. Tel qu'il a été démontré précédemment, l'augmentation des activités humaines dans cette région génère des besoins plus importants en fait de surveillance, de protection de l'environnement, de lutte au crime organisé, de recherche et sauvetage, et même possiblement d'anti-terrorisme. Ce sont des défis de taille à accomplir dans des conditions nordiques difficiles et ce, avec des

ressources qui bien que prometteuses selon la *Stratégie pour le Nord du Canada*, demeurent à ce jour limitées.

Étant donné les retards en fait de production de capacité arctique canadienne, c'est vers la coopération que le gouvernement doit se tourner pour combler les déficits actuels. Cette coopération est déjà bien utilisée par la Nation canadienne afin d'affirmer sa souveraineté. Comme expliqué dans le deuxième chapitre de ce projet, il est généralement accepté dans la communauté internationale que la souveraineté canadienne sur les îles et territoires de l'Archipel arctique est indéniable, et ce, même si quelques litiges arctiques sont à ce jour irrésolus. Les moyens scientifiques et diplomatiques actuellement à l'œuvre pour résoudre ces rares disputes sont en fait le testament que les Nations arctiques optent déjà pour une coopération accrue dans cette région. La déclaration de l'Ilulissat ratifiée par les Nations arctiques en mai 2008 en fait foi. Par cette déclaration, les Nations arctiques réaffirmaient leur désir commun de respecter les lois internationales déjà établies, de maintenir leur coopération dans la résolution pacifique des litiges existants, et de continuer à participer activement dans les travaux du Conseil de l'Arctique<sup>97</sup>.

Bien que la coopération soit déjà à l'œuvre pour résoudre les questions de souveraineté, c'est sur le plan de la sécurité arctique que les manquements sont apparents tant au niveau domestique qu'international. Les nouvelles menaces à la sécurité arctique, telles qu'énumérées précédemment, sont "[...] de nature nébuleuse,

---

<sup>97</sup> John, Kozij, *Canada's and Europe's Northern dimensions*, Canadian Circumpolar Institute Seminar May 2008, University of Alberta, <http://www.uofaweb.ualberta.ca/ci/pdf/Pages%20from%20Canada's%20and%20Europe's%20Northern%20Dimensions-Canada's.pdf>, Internet, consulté le 3 avril 2011.

multidimensionnelles, et évolutives<sup>98</sup>." Elles sont ainsi difficilement saisissables et encore plus complexes à résoudre. Aucune des Nations arctiques ne possède une quantité suffisante de ressources lui permettant de résoudre les nombreux problèmes de sécurité arctique. C'est ainsi que la coopération entre les Nations arctiques afin de partager les ressources existantes prend toute son importance. C'est d'autant plus vrai pour une Nation comme le Canada qui doit composer avec des défis géographiques, climatiques, démographiques, et des limitations certaines en capacité arctique.

Au niveau domestique, bien qu'il soit toujours en manque criant de capacités arctiques matérielles, le gouvernement canadien a tout de même fait des progrès depuis les attentats du 9-11. Le simple fait qu'il ait mis en place une organisation comme le Commandement Canada, chargé d'assurer la souveraineté et la sécurité canadienne sur son territoire, et qu'il ait adopté une approche à la sécurité arctique à l'ensemble du gouvernement (whole-of-government) démontre déjà une meilleure appréciation du spectrum élargi des nouvelles menaces à la sécurité<sup>99</sup>. Cette approche à l'ensemble du gouvernement prend également forme sous le Groupe de travail sur la sécurité arctique (GTSA ou Arctic Security Working Group (ASWG)). Bien que ce dernier a vu sa création en 1999, ce n'est que suivant les événements du 9-11 qu'il a démontré toute son utilité dans la sécurité arctique contemporaine. Le GTSA regroupant entre autres les principaux acteurs fédéraux en matière de sécurité arctique, soit le Commandement

---

<sup>98</sup> Rob, Huebert, *Canadian arctic sovereignty and security in a transforming circumpolar world*, Foreign policy for Canada's tomorrow no 4 (Calgary, AB: Canadian International Council, 2009), p. 6.

<sup>99</sup> Craig, Braddon, "The True North strong and free for the taking? The need for Canada to apply the whole of government approach in the pursuit of arctic security", extrait du *Journal de l'Armée du Canada 12.2 été 2009*, édité par H.D. Grodzinski (Ottawa, ON : Publication officielle du Commandement de la Force terrestre, 2009), p. 67.

Canada pour les FC, la GRC, la GCC, l'Agence canadienne des services frontaliers, l'Agence de la Sécurité publique, Immigration et Transport Canada, se regroupe sur une base bi-annuelle. Ces rencontres ont d'ailleurs permis le développement de relations, une meilleure coordination des ressources entre chacune de ces agences, et ont fourni un forum pour échanger les connaissances arctiques entre ces organisations, toutes appelées à accomplir un rôle dans l'Arctique canadien.

Les capacités arctiques de chacune de ces organisations étant actuellement limitées, et en attendant que la *Stratégie pour le Nord du Canada* ne donne des résultats concrets en fait de nouvelles ressources matérielles, le regroupement de l'expertise et des ressources arctiques dans un tel groupe de travail s'est montré très efficace. Bien que le GTSA ne possède aucun pouvoir décisionnel, il en revient à ses participants de rassembler les idées et concepts apportés au groupe de travail pour ensuite les intégrer dans leurs propres politiques et opérations. Le meilleur exemple de l'intégration des capacités des différents départements et agences fédéraux demeure certainement les récentes opérations interagences qui prennent maintenant place dans l'Arctique canadien de façon récurrente. À cet effet, les Opérations Nunakput et Nanook, représentent le parfait exemple de coopération interagence. Évoluant respectivement dans la mer de Beaufort et le long de la rivière Mackenzie pour l'opération Nanukput, et dans l'Est de l'Arctic pour l'opération Nanook, ces deux évènements annuels mettent à contribution autant des ressources municipales, territoriales, provinciales que fédérales, afin de résoudre des crises simulant des activités criminelles, des épidémies affectant les communautés nordiques, des désastres causés par des activités humaines, des catastrophes naturelles, et des opérations de recherche et sauvetage.

Donc, bien que les efforts du gouvernement au niveau national ne soient pas évidents à cause du manque de momentum des différents projets annoncés dans la *Stratégie pour le Nord du Canada*, des efforts concrets ont tout de même été effectués sur le plan organisationnel du domaine de la sécurité arctique. Le GTSA en est un excellent exemple avec le succès qu'il a connu à promouvoir les questions de sécurité arctique et à coordonner les actions des différentes agences fédérales. Cependant, c'est sur le plan international que le Canada, et même les autres Nations arctiques, doivent faire des progrès pour augmenter la sécurité dans cette région.

Le Conseil de l'Arctique est à ce jour l'un des principaux instruments de coopération internationale pour les questions arctiques. Cependant, bien qu'il soit un excellent forum de discussion au niveau ministériel, et qu'il coordonne les tâches importantes de la protection de l'environnement et du développement durable de l'Arctique, les produits qui en résultent prennent souvent la forme de déclarations non-obligatoires qui ne font qu'orienter le travail futur du Conseil<sup>100</sup>. Le Conseil de l'Arctique est en fait considéré par plusieurs universitaires comme une institution faible "[...] dont les politiques et décisions n'ont aucune valeur légale intrinsèque<sup>101</sup>." [Traduction libre] Les compétences et les ressources du Conseil sont présentement mal adaptés aux nouvelles réalités apportées par les menaces contemporaines à la sécurité

---

<sup>100</sup> Anne, Choquet, *Vers une gouvernance de l'Océan Arctique*, Le cercle polaire, [http://www.lecerclepolaire.com/articles\\_archives/gouvernance\\_arctique.html](http://www.lecerclepolaire.com/articles_archives/gouvernance_arctique.html), Internet, consulté le 3 avril 2011.

<sup>101</sup> Alyson, Bailes, "Options for closer cooperation in the High North : What is needed?", extrait de *Security prospects in the High North : Geostrategic thaw or freeze?* (Rome, Italy : NATO Defense College, 2009), p. 48.

arctique. Ayant été mis en place avant que les changements climatiques rapides n'aient démontré leurs effets sur l'Arctique, le Conseil semble actuellement mal outillés pour gérer les nouveaux défis en matière de sécurité. Bien que chacune des Nations arctiques soient à l'œuvre pour assurer leur sécurité nationale, aucun travail ne s'effectue afin de coordonner les nombreuses capacités arctiques qui feront graduellement leur apparition dans la région nordique.

Avec ses capacités arctiques limitées, et le manque de progrès dans la mise en chantier des projets énumérés dans la *Stratégie pour le Nord du Canada*, le gouvernement canadien a tout à gagner en faisant la promotion de l'importance de la sécurité devant le Conseil de l'Arctique. Puisque les autres Nations arctiques sont déjà à l'action afin d'améliorer leurs capacités nordiques, il est évident que la sensibilisation aux menaces potentielles dans cette région est déjà accomplie. Avec l'accession du Canada à la présidence du Conseil prévue pour 2013-2014, le gouvernement doit donc profiter de cette opportunité afin de solidifier ses relations avec les Nations arctiques, mais surtout de positionner le Conseil afin que ce dernier puisse jouer un rôle coordonné et actif dans l'assurance de la sécurité dans la région Arctique.

## CONCLUSION

Une stratégie telle "Le Canada d'abord" est politiquement solide, mais le gouvernement serait irréaliste de créer des buts pour un "Canada seulement" en ce qui concerne la région arctique. Le Canada ne peut se permettre une suite complète des capacités arctiques nécessaires à la défense de toute agression possible. De façon plus importante, il n'existe pas de besoin concernant la nécessité d'atteindre cette sécurité arctique par nos propres moyens. Malgré une rhétorique médiatisée à propos d'une nouvelle Guerre froide, il n'existe pas de menace militaire conventionnelle dans le Nord, et le Canada ne résoudra pas ses litiges actuels par la force des armes. Nous devons investir dans nos capacités militaires afin que les FC puissent agir dans toutes les régions du Canada, et qu'elles puissent supporter les autorités civiles, particulièrement la GCC et la GRC<sup>102</sup>.  
[Traduction libre]

Whitney Lackenbauer, 2009

Bien que l'arctique est depuis longtemps associée à l'identité nationale canadienne, cette région éloignée et hostile a souvent été ignorée par le peuple canadien et son gouvernement. Malgré ce manque d'attention, l'arctique canadien représente tout de même le potentiel immense en ressources naturelles de notre pays. Avec l'impact des changements climatiques, cette région vaste et riche attire maintenant une attention nationale et internationale sans précédent et continue de démontrer l'inconfort et l'incertitude canadienne quant à sa souveraineté dans l'Arctique.

Les quelques exemples historiques fournis dans ce projet ont mis en évidence les origines de l'insécurité des Canadiens quand à leur souveraineté dans la région arctique. Les moyens modestes du jeune Dominion au début du 20<sup>ième</sup> siècle, et les crises nordiques successives qui ont dévoilé le manque de préparation de la Nation canadienne

---

<sup>102</sup> P. Whitney, Lackenbauer, *From Polar Race...*, p. 20.

pour assurer sa souveraineté dans l'Arctique sont autant de facteurs qui ont contribué à cette incertitude. Cependant, ces craintes demeurent tout de même injustifiables dans le contexte contemporain. Bien que les litiges arctiques attendant résolution donnent l'impression au public canadien que sa souveraineté est une fois de plus menacée, des moyens scientifiques et diplomatiques sont déjà à l'œuvre pour résoudre les rares disputes existantes et démontrent déjà un esprit de coopération entre les Nations arctiques.

Si l'insécurité canadienne face à sa souveraineté est injustifiable, il n'en est pas de même quant à ses craintes causées par son manque de capacité à assurer sa sécurité dans sa portion de l'Arctique. Cependant, le Canada n'est pas seul dans la réalisation que des défis importants se présenteront bientôt dans le Nord. Les nouveaux défis associés à l'accessibilité accrue de l'Arctique touchent déjà chacun des cinq États partageant les côtes de l'Océan Arctique et chacune des huit nations qui s'étendent au-dessus du Cercle polaire. Ces défis à la sécurité arctique qui sont principalement causés par l'augmentation de l'activité humaine et le développement des ressources naturelles dans cette région, encouragent déjà ces différents acteurs géopolitiques à modifier leurs politiques arctiques respectives et à se doter des capacités qui leur permettront de relever ces défis. L'analyse finale de ces défis et des réponses des Nations arctiques a démontré que, même s'il existe une inquiétude par rapport à une militarisation pour fin de défense de l'Arctique, les acquisitions récentes ou prévues en fait de capacité militaire des Nations arctiques, incluant le Canada, ne représentent pas une intention de s'équiper pour faire face à une menace militaire conventionnelle. Elle représente simplement la décision de s'équiper avec les ressources les plus polyvalentes et adaptées à l'environnement

difficile de la région nordique. Elle a aussi mis en évidence les efforts évidents qui sont déployés pour sécuriser cette région et le nouvel esprit de coopération qui se développe entre les Nations arctiques.

Ce projet a finalement démontré que pour la première fois depuis la création du Dominion, le gouvernement canadien tente de s'éloigner d'une approche arctique réactive en s'équipant des moyens qui lui permettront d'effectuer un contrôle positif sur ce qui se passe dans ses frontières nordiques. Des ressources limitées le forçant à réagir d'une crise à l'autre, le gouvernement canadien est en voie de se doter des capacités autant organisationnelles que matérielles qui lui permettront de devenir un joueur important et une force incontournable dans la région circumpolaire. Cependant, tel qu'il fut exposé, ces nouvelles capacités tardent à se développer et forcent le Canada à miser sur la coopération arctique afin d'assurer la sécurité de son territoire, de ses habitants, et de ses intérêts.

## BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, Alun M. *After the ice : life, death, and geopolitics in the new Arctic*. New York: Smithsonian Books, 2009.
- Bailes, Alyson. "Options for closer cooperation in the High North : What is needed?". Extrait de *Security prospects in the High North : Geostrategic thaw or freeze?* Rome, Italy : NATO Defense College, 2009.
- Bennett, Mia. "Chinese Icebreaker heads North while U.S. and Canada are sidelined", The Arctic Foreign Policy Association, <http://arctic.foreignpolicyblogs.com/2010/06/30/icebreakers/>, Internet, consulté le 24 janvier 2011.
- Bland, Lcol Douglas. "Continuity in Canadian Naval Policy: 1961-1987", extrait de *Canadian Defence Quarterly*, April 1989. Ottawa : Défense Nationale, 1989.
- Braddon, Craig. "The True North strong and free for the taking? The need for Canada to apply the whole of government approach in the pursuit of arctic security". Extrait du *Journal de l'Armée du Canada 12.2 été 2009*. Édité par H.D. Grodzinski. Ottawa, ON : Publication officielle du Commandement de la Force terrestre, 2009.
- Bush, George W. *National Security Presidential Directive 66 and Homeland Security Directive 25 on Arctic Region Policy*. January 2009. Washington: Office of the White House, 2009. <http://www.fas.org/irp/offdocs/nspd/nspd-66.htm>. Internet, consulté le 28 février 2011.
- Byers, Michael. "Unfrozen sea: Sailing the Northwest Passage", extrait de *Policy Options*, May 2007, Volume 28, Numéro 5. Montréal : Bibliothèque Nationale du Québec, 2007.
- Canada, Bureau du Conseil privé. *Discours du Trône ouvrant la deuxième session de la 39<sup>ième</sup> législature du Canada*. Ottawa : Gouvernement du Canada, 2007. <http://www.pco-bcp.gc.ca/index.asp?lang=fra&page=information&sub=publications&doc=sft-ddt/2007-fra.htm>. Internet, consulté le 1 avril 2011.
- Canada, Gouvernement du Canada. *Stratégie pour le Nord du Canada – Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir*. Ottawa : Gouvernement du Canada, juillet 2009.
- Canada, National Defence. *Canada First Defence Strategy*. Ottawa : Government of Canada, May 2008.
- Canada, National Defence. *Canada's international policy statement – A role of pride and influence in the world – Defence*. Ottawa : Government of Canada, 2005.

Canada, National Defence. *DND and CF Engagement Strategy for the Circumpolar region*. Ottawa: Government of Canada, 2008.

Canada, National Defence. *Public environment analysis –ADM (PA)*. Ottawa : Government of Canada, January 2009.

Canada, National Defence. *The evolution of Arctic Security and defence policies : Cooperative or confrontational?.* Speech by Vice-Admiral D. McFadden, CSIS Conference Washington DC. Ottawa: Government of Canada, 2010.

Carnaghan, Matthew, et Goody, Allison. *La souveraineté du Canada dans l'Arctique*. Division des affaires politiques et sociales. Ottawa : Bibliothèque du Parlement, 2006.

CBC News, "Canada's diamond rush", In depth diamonds backgrounder, <http://www.cbc.ca/news/background/diamonds/>, Internet, consulté le 24 janvier 2011.

Choquet, Anne. *Vers une gouvernance de l'Océan Arctique*. Le cercle polaire. [http://www.lecerclepolaire.com/articles\\_archives/gouvernance\\_arctique.html](http://www.lecerclepolaire.com/articles_archives/gouvernance_arctique.html). Internet, consulté le 3 avril 2011.

Christensen, Kyle D. *Arctic maritime security and defence : Canadian northern security opportunities and challenges*. Ottawa: Operational Research Division, Defence R&D Canada, 2005.

Commission of the European communities. *Communication from the Commission to the European Parliament and the Council: The European Union and the Arctic region*. Brussels: European Union, 2008.

Council of the European Union. *Council conclusions on the Arctic issues*. 2985<sup>th</sup> Foreign Affairs Council Meeting. Brussels: European Union, 2009.

Denmark, Danish Ministry of Defence. *Danish Defence Agreement 2010-2014*. Copenhagen: Government of Denmark, June 2009.

Desbeek, Dimitri. *Vers une politique arctique de l'Union Européenne : Actions et perspectives*. Sarrebruck, Allemagne : Éditions universitaires européennes, 2010.

Diefenbaker, John G. "The Years of achievement, 1956 to 1962", extrait de *One Canada : Memoirs of the Right Honourable John J. Diefenbaker*, Toronto : Macmillan of Canada, 1976.

Études canadiennes. *La défense du Canada : La défense et l'économie*. Série Réalités canadiennes. [http://www.mta.ca/faculty/arts/canadian\\_studies/francais/realites/defense/index.htm](http://www.mta.ca/faculty/arts/canadian_studies/francais/realites/defense/index.htm). Internet, consulté le 1 avril 2011.

Faremo, Grete. *Capable and Ready for action Norway's Armed Forces 2010*. Discours prononcé par la Ministre de la Défense norvégienne devant la Société Militaire d'Oslo le 4 janvier 2010. <http://www.defpro.com/news/details/12437/>. Internet, consulté le 28 février 2011.

Grant, Shelagh. *Polar imperative : a history of Arctic sovereignty in North America*. Vancouver: Douglas & McIntyre, 2010.

Howard, Roger. *The arctic gold rush : The race for tomorrow's natural resources*, Continuum, New York, 2009

Huebert, Rob. *Canadian arctic sovereignty and security in a transforming circumpolar world*. Foreign policy for Canada's tomorrow no 4. Calgary, AB: Canadian International Council, 2009.

Huebert, Rob. *Newly emerging Arctic security environment*. Calgary, AB: Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, 2010.

Indian and Northern Affairs Canada. *A Snapshot of the Canadian Arctic*. <http://www.ainc-inac.gc.ca/nth/pubs/indigen/ipsdca-eng.asp#c>. Internet, consulté le 23 janvier 2011.

Joanis, Marcelin. "La crise financière et le déficit zero : Le Canada flirte avec les démons de son passé". Extrait de *Policy Options*, février 2009. <http://www.irpp.org/po/archive/feb09/joanis.pdf>. Internet, consulté le 1 avril 2011.

Kozij, John. *Canada's and Europe's Northern dimensions*. Canadian Circumpolar Institute Seminar May 2008. University of Alberta. <http://www.uofaweb.ualberta.ca/cci/pdf/Pages%20from%20Canada's%20and%20Europe's%20Northern%20Dimensions-Canada's.pdf>. Internet, consulté le 3 avril 2011.

Kubursi, Atif. "Oil and the global economy", extrait de *The Iraq war : Causes and consequences*, sous la direction de Rick Fawn et Raymond Hinnebusch, London : Lynne Rienner Publishers, 2006.

Lackenbauer, P. Whitney. *From Polar Race to Polar Saga: An integrated strategy for Canada and the circumpolar world*. Foreign Policy for Canada's tomorrow no. 3, Toronto, ON : Conseil International du Canada, 2009.

Lackenbauer, P. Whitney. "Right and Honourable: Mackenzie King, Canadian-American Bilateral Relations, and Canadian Sovereignty". Extrait de *Mackenzie King: Citizenship and Community*. Édité par John English, Kenneth McLaughlin, et P. Whitney Lackenbauer. Toronto : Robin Brass Studio, 2002.

Lackenbauer, P. Whitney, et Kikkert, Peter. *Canadian Forces and Arctic sovereignty : debating roles, interests, and requirements, 1968-1974*. Édité par P.W. Lackenbauer et P. Kikkert. Waterloo, ON: Laurier Centre for Military Strategic and Disarmament Studies, 2010.

Lasserre, Frédéric. *China and the Arctic : Threat or cooperation potential for Canada*. Conseil International du Canada, China Papers no 11. Toronto, On: Conseil International du Canada, 2010.

Lasserre, Frédéric. *Passages et mers arctiques : géopolitique d'une région en mutation*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 2010.

Lasserre, Frédéric, et Le Roy, Jérôme. "Sécurité, immensité et réaction rapide", extrait de *Passages et mers arctiques : géopolitique d'une région en mutation*. Sous la direction de Frédéric Lasserre. Québec, Qc: Presses de l'Université du Québec, 2010.

Macdonald, George. *The Canada First Defence Strategy – One year later*. Calgary, AB : Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, October 2009.

McRae, Donald. *Arctic Sovereignty? What is at stake?*. Behind the Headlines, Volume 64, number 1. Ottawa : Canadian Institute of International Affairs, 2007.

Miller, Richard L. *Under the cloud : The decades of nuclear testing*. The Woodlands, TX : Two Sixty Press, 1991.

Nord, Douglas C. "Canada as a northern nation: finding a role for the Arctic Council". Extrait de *Handbook of Canadian foreign policy*. Édité par Patrick James, Nelson Michaud et Marc O'Reilly. Lanham, MD: Lexington Books, 2006. Ch. 12.

Norway, Norwegian Ministry of Foreign Affairs. *Briefing by Foreign Minister J.G. Store to the North Atlantic Council: NATO and the High North – A Norwegian perspective*. Oslo: Government of Norway, 2009.

Philpott, Daniel. "Sovereignty: An introduction and brief history", extrait de *Journal of International Affairs*, Volume 48, Numéro 2 Hiver. New York: Columbia University, 1995.

Piskunova, Ekaterina. "Russia in the Arctic : What's lurking behind the flag?". Extrait de *The Arctic is Hot*, International Journal Volume 65 Numéro 4. Sous la direction de D. Haglund et J. Jockel. Toronto, On: Canadian International Council, Automne 2010.

Roberts, Kari. "Jets, flags, and a new Cold war: Demystifying Russia's Arctic intentions". Extrait de *The Arctic is Hot*, International Journal Volume 65 Numéro 4. Sous la direction de D. Haglund et J. Jockel. Toronto, On: Canadian International Council, Automne 2010.

Russian Federation, Russian Federation Security Council. *Fundamentals of the Russian Federation's Policy in the Arctic for the period up to 2020 and beyond*. Moscow: Russian Federation Security Council, September 2008.  
<http://www.arcticprogress.com/2010/11/russias-arctic-policy/>. Internet, consulté le 28 février 2011.

Simon, Mary. "Sovereignty from the North", extrait de *The Walrus Arctic Special issue*, November 2007. Toronto: The Walrus Magazine, 2007.

Sneyd, Elizabeth, et Charron, Andrea. "Sécurité dans l'Arctique : Au-delà des Forces canadiennes". Extrait de *Passages et mers arctiques : géopolitique d'une région en mutation*. Sous la direction de Frédéric Lasserre. Québec, Qc: Presses de l'Université du Québec, 2010.

Spears, Joseph. "China and the Arctic : The awakening of Snow Dragon". The Jamestown Foundation.  
[http://www.jamestown.org/single/?no\\_cache=1&tx\\_ttnews%5Btt\\_news%5D=34725](http://www.jamestown.org/single/?no_cache=1&tx_ttnews%5Btt_news%5D=34725). Internet, consulté le 4 mars 2011.